



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université d'El-Oued

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et Langue Françaises

N° de référence :

Mémoire

Présenté pour l'obtention du diplôme de Master II

Option : Didactique de FLE/FOS

Intitulé :

**Le développement de la compétence discursive
à travers Les pratiques de classe de FLE
Cas de la production orale en quatrième année
de l'enseignement moyen**

Réalisé par :

BADEREDDINE Abbès

Dirigé par :

Mr. BASSI Mohammed El-Hadi

Membres de jury :

- | | |
|-------------------------------|------------|
| 1- Mlle. TELHIG Asma | Présidente |
| 2- Mr. AHMADI Salem-Maamer | Examineur |
| 3- Mr. BASSI Mohammed El-Hadi | Rapporteur |

Année académique : 2013/2014

DEDICACES

Je dédie ce travail de recherche à :

Mes parents ;

Mon épouse et mes enfants ;

Mes frères et mes sœurs ;

Ma tante et sa petite famille ;

Ainsi que toute ma famille.

REMERCIEMENTS

Je remercie mon directeur de recherche Monsieur BASSI Mohammed El-Hadi pour ses précieux conseils, ses orientations et sa patience.

Je remercie l'ensemble des enseignants et des enseignantes du département de français de l'Université d'El-Oued.

Je remercie en particulier les enseignants de français:

Monsieur GUEMARI Belgacem, Monsieur BENMOUSSA Abd-Allah, Monsieur BOUREGAA Fouad qui m'ont beaucoup aidé.

Je remercie tous les personnels de l'école Souf School.

Je remercie tous ceux qui ont participé de près et de loin à l'achèvement de ce travail de recherche.

Résumé:

Dans notre mémoire, nous pouvons confirmer que l'enseignement / apprentissage de l'oral du FLE n'est pas une tâche facile, néanmoins importante dans la formation des apprenants.

Après notre enquête (questionnaire, observations en classe), nous avons constaté que l'oral du FLE dans le sud algérien notamment à El Oued souffre de négligence par aussi bien les apprenants que les enseignants. C'est pour cette raison que nous suggérons aux enseignants du FLE de varier leur enseignement de l'oral tout en essayant de motiver les apprenants de la 4^{ème} AM par le dialogue, les jeux de rôle, les jeux ludiques et le débat. Aussi de donner une importance à l'oral même dans les séances d'outils de la langue et enfin d'utiliser de nouvelles technologies audio visuelles pour attirer l'attention des apprenants dans le but de développer la compétence discursive chez eux.

Les mots clés: l'enseignement, l'apprentissage, l'oral, la motivation, la compétence discursive.

Abstract :

In our thesis, we do confirm that teaching / apprenticeship of oral of FLE is not an easy literary work, but it is so much important to shape the learners.

After our survey (questionnaire, classroom observations), we have noticed that the oral of FLE in the South of Algeria especially in El-Oued suffers from negligence as well the learners and the teachers. For this reason, we do suggest for teachers of FLE to vary the teaching of oral skill to motivate the learners of 4th year of middle school via the dialogue, the role games, the fun games and the debates. Furthermore, to give much more importance of oral skill particularly in tools sessions language and finally, to utilize new technologies audio-visual to attract the learners attention in order to develop discursive competence to them.

Key words : teaching, apprenticeship, oral skill, motivation, discursive competence.

خلاصة :

في مذكرتنا، نستطيع أن نؤكد أن التدريس / التعلّم التعبير الشفهي للغة الفرنسية الأجنبية ليست عمل سهل، لكن مهمّ في تكوين المتعلّمين.

بعد استطلاع للرأي (استبيان – ملاحظات داخل القسم)، لاحظنا أن التعبير الشفهي للغة الفرنسية الأجنبية عبر الجنوب الجزائري خاصة ولاية الوادي يعاني من الإهمال من قبل المتعلّمين و المعلّمين سواء. لهذا السبب، فإننا نقترح على معلّمي اللغة الفرنسية الأجنبية تنويع طريقة تدريسهم للتعبير الشفهي و ذلك عن طريق تحفيز المتعلّمين من خلال الحوار، ألعاب الأدوار ، الألعاب الترفيهية و النقاش. مع إعطاء أهمية للتعبير الشفهي حتى في حصص تعلّم أدوات اللغة. و أخيرا ، باستخدام التقنيات السمعية البصرية الجديدة لجلب انتباه المتعلّمين بهدف تطوير الكفاءة الخطابية عندهم.

الكلمات المفتاحية : التدريس ، التعلّم ، التعبير الشفهي ، التحفيز ، الكفاءة الخطابية .

TABLE DES MATIÈRES

- Introduction générale.....	1
-Motivation et choix de sujet.....	2
-Problématique.....	2
-Hypothèses de recherche.....	2
-Méthodologie de recherche.....	3

PREMIÈRE PARTIE: CADRE THÉORIQUE

Chapitre I : L'oral en classe de Français Langue Étrangère (FLE).....	4
1- La notion de l'oral.....	4
2- L'oral et les méthodologies de l'enseignement des langues.....	6
2.1 La méthode et la méthodologie.....	6
2.1.1 La méthode.....	6
2.1.2 La méthodologie.....	6
2.2 La place de l'oral en méthodologies de l'enseignement des langues.....	6
2.2.1 La méthodologie traditionnelle.....	6
2.2.2 La méthodologie naturelle.....	7
2.2.3 La méthodologie directe.....	8
2.2.4 La méthode active.....	9
2.2.5 La méthodologie audio-orale.....	9
2.2.6 La méthodologie structuro-globale audiovisuelle SGAV.....	10
2.2.7 L'approche communicative.....	10
2.2.8 L'approche actionnelle.....	12
3- L'enseignement / apprentissage de l'oral en didactique du FLE.....	14
3.1 La didactique du FLE.....	14
3.2 L'enseignement et l'apprentissage de l'oral.....	14
3.2.1 La Place de l'oral en didactique du FLE.....	15

3.2.2 L'enseignant et l'apprenant en classe de FLE.....	16
3.2.3 La spécificité de l'oral.....	17
4- Vers une pédagogie de l'oral.....	21
5- Qu'est-ce qu'une compétence orale.....	23
5.1 La compréhension orale.....	23
5.2 La production orale.....	27
Chapitre II : La compétence orale en quatrième Année de l'enseignement Moyen.....	30
4^{ème} AM (Contexte algérien)	
1- L'enseignement du FLE au cycle moyen.....	30
1.1 L'approche par compétences.....	30
1.2 La pédagogie du projet.....	31
2- Le programme de français de la 4 ^{ème} AM.....	31
2.1 Les objectifs de l'enseignement du français en 4 ^{ème} AM.....	32
2.1.1 Le profil d'entrée en 4 ^{ème} AM.....	32
2.1.2 Le profil de sortie de 4 ^{ème} AM.....	33
2.2 L'organisation de l'enseignement / apprentissage en projets.....	33
2.3 Les compétences et les objectifs d'apprentissage en 4 ^{ème} AM.....	35
2.4 Les situations d'apprentissage.....	36
2.5 L'évaluation.....	37

DEUXIÈME PARTIE: CADRE PRATIQUE

CHAPITRE I : Le cadre expérimental de la recherche.....	38
1.Le questionnaire.....	38
1.1 Tableaux / Graphiques / Résultats / Commentaires.....	49
2.L'expérimentation.....	59
2.1 La sélection du public.....	58
2.2 Le lieu visé.....	58
2.3 La technique de recueil de données.....	58
2.4 La première situation d'apprentissage.....	59
2.4.1 Les apprenants.....	59

2.4.2 L'enseignant.....	59
2.4.3 Les constats / Les critiques.....	63
2.5 La deuxième situation d'apprentissage.....	66
2.5.1 Les apprenants.....	66
2.5.2 L'enseignant.....	66
2.5.3 Les constats / Les critiques.....	70
CHAPITRE II : La réalité et les perspectives.....	74
1.Le résultat obtenu.....	74
2.Les lacunes observées.....	74
3.La remédiation proposée.....	75
-Conclusion générale.....	77
-Bibliographie.	
-Sitographie.	
-Annexes.	

Introduction générale

Introduction générale :

Autrefois, l'enseignement du Français Langue Étrangère (désormais désigné par le sigle FLE) donnait plus d'importance à l'écrit qu'à l'oral.

Aujourd'hui, l'apprentissage du FLE vise à développer les productions orale et écrite dans nos établissements scolaires.

Néanmoins, la production orale n'a pas l'évaluation mérité par le système éducatif. En principe, l'oral doit avoir plus d'importance en apprentissage et en évaluation dans nos institutions scolaires pour faciliter la communication socioprofessionnelle.

En fait, pour que l'apprenant maîtrise la compétence à communiquer oralement en FLE, cela nécessite un enseignement motivant qui donne encore plus d'importance à l'oral.

Actuellement, les apprenants trouvent beaucoup de difficultés à s'exprimer oralement en français au collège. C'est pourquoi, notre travail de recherche s'intitulant " le développement de la compétence discursive à travers les pratiques de classe de FLE -cas de la production orale en quatrième année de l'enseignement moyen- " expose, d'abord, les lacunes empêchant l'amélioration de l'oral et ensuite propose une remédiation convenable à ce problème.

Donc, notre mémoire se compose de deux parties, l'une théorique et l'autre pratique. Concernant la partie théorique, nous abordons dans le premier chapitre l'oral en classe de FLE en traitant la définition de l'oral, l'oral et les méthodologies de l'enseignement des langues, l'enseignement / apprentissage de l'oral en didactique du FLE, vers une pédagogie de l'oral et la signification de la compétence orale. Ensuite, par le biais du deuxième chapitre, nous présentons la compétence orale en quatrième Année de l'enseignement Moyen (désormais désigné par le sigle 4^{ème} A M) " contexte algérien" en exposant l'enseignement du FLE au cycle moyen et le programme de français de la 4^{ème} AM.

Concernant la partie pratique, nous entamons à travers le premier chapitre le cadre expérimental de la recherche en analysant un questionnaire destiné aux enseignants de français du cycle moyen et une expérimentation en classe de FLE

Via le deuxième chapitre, nous présentons la réalité et les perspectives en exposant, d'abord, le résultat obtenu, ensuite, les lacunes observées et enfin, en suggérant une remédiation proposé.

Motivation et choix de sujet:

Le problème de l'oral est plutôt spécifique aux régions du sud, notamment à El-Oued, nous avons choisi ce sujet dans le but de réfléchir sur les conditions d'apprentissage du FLE et d'apporter notre modeste collaboration dans la recherche des solutions adéquates au problème posé qui s'intensifie de plus en plus et d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche.

Problématique:

Après six ans de scolarité (de troisième année primaire à la quatrième année moyen), l'apprenant arrive en classe de la 4^{ème} AM ne sachant même pas à répondre oralement en français à une question simple.

A ce niveau, il est malheureusement incapable de s'exprimer aisément en français. Où est donc le problème de la faiblesse du niveau de l'oral chez les apprenants de la 4^{ème} AM?

Pour résoudre ce problème, nous essayons de répondre aux questions suivantes:

- 1-Est-ce que le programme scolaire de l'oral du FLE de la 4^{ème} AM est adapté aux niveaux langagiers réels des apprenants?
- 2-Les enseignants sont-ils méthodiques et appliquent-ils des pratiques efficaces de classe de FLE pour que les apprenants développent des compétences discursives?
- 3- Les apprenants se sentent-ils à l'aise dans la séance de la production orale?

Hypothèses de recherche:

Nous proposons alors les hypothèses suivantes:

- 1- Il se pourrait que le programme du FLE de la 4^{ème} AM soit surchargé, ambigu et incompatible avec les aptitudes réelles des apprenants.
- 2- Vu que la formation des enseignants de français n'est peut-être pas appropriée et que le niveau de l'oral FLE des apprenants semblerait-être faible, les enseignants chercheraient la facilité de la tâche en préférant enseigner l'écrit au détriment de l'oral.
- 3- Les apprenants seraient très passifs au cours de la production orale.

Méthodologie de recherche:

Pour élaborer notre travail de recherche, nous avons adopté la méthode expérimentale en observant des leçons de l'oral (compréhension et production orales) en classe de FLE dans le but d'évaluer les pratiques réelles menant à la production orale et en essayant de développer la compétence discursive des apprenants de la 4^{ème} AM.

De plus, nous avons distribué un questionnaire aux enseignants de FLE du cycle moyen pour avoir leurs opinions vis-à-vis de l'oral.

PREMIÈRE PARTIE:

CADRE THÉORIQUE

CHAPITRE I

L'ORAL EN CLASSE DE FLE

Toute langue non maternelle est une langue étrangère.

En didactique, une langue dévient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle. La langue étrangère n'est pas la langue de première socialisation, ni la première dans l'ordre des appropriations linguistiques.

Le français est donc une langue étrangère pour tous ceux qui, ne le reconnaissent pas comme langue maternelle, entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation, et pour tous ceux qui, qu'ils le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parleurs non natifs. ⁽¹⁾

Aujourd'hui, lorsque l'on apprend le FLE c'est souvent l'oral qui précède l'écrit, notamment parce qu'il occupe une place prédominante dans les rapports entre les individus.

1.La notion de l'oral: ⁽²⁾

Qu'est-ce que l'oral?

Selon le dictionnaire de la langue française (1996), le terme " oral " renvoie à tout ce qui est transmis ou exprimé par les organes phonatoires par opposition à l'écrit.

Selon DOLZ & SCHNEUWLY, l'oral

«Du latin os, oris(bouche), se réfère à tout ce qui concerne la bouche ou à tout ce qui se transmet par la bouche. »

⁽¹⁾ CUQ Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris ,CLE International,2003,p.150.

⁽²⁾ BENAMAR Rabéa, *Valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes de FLE au secondaire algérien. Enjeux et perspectives*, Thèse de Doctorat en didactique, Université Aboubakr BELKAID – TELEMEN, *UFR des Lettres et des Langues*, 2012, pp.13-15.

défini Ainsi, l'oral renvoie au langage parlé, accompli au moyen de l'appareil phonatoire humain.

Cependant, l'oral n'est pas uniquement ce qui est transmis, ce qui sort par la voie buccale, c'est aussi:

«Ce qui soutenu par le corps de soi et de l'autre, les regards, et tout ce qui donne un contexte aux paroles et en même temps les commente. »

J.M.COLLETTA, pour sa part, soutient que définir l'oral est assez complexe dans la mesure où l'oral est un terme qui sous-entend à la fois le langage, la langue, la parole, la pensée, l'interaction, la conversation, le discours. En fait, il permet l'échange avec l'autre.

Dans une autre perspective, S.PLANE dit qu'il est difficile de définir l'oral car c'est un terme très polysémique qui renvoie à quatre sphères principales:

-a). L'institution ; - b). La demande sociale ; -c).Les enseignants; -d).La recherche (chercheurs ou équipes de recherche). Plus précisément:

a)- L'institution: celle-ci concerne aussi bien les instructions officielles, que le recours à des enquêtes sur les pratiques enseignantes en matière d'oral que la formation.

b)- La demande sociale: c'est-à-dire les attentes de la société qui demande de former des individus capables de s'exprimer. Dans notre cas, les élèves veulent acquérir une compétence orale leur permettant une meilleure communication.

c)-Les enseignants: la vision de l'oral diffère d'un enseignant à un autre. En effet, son avis sur la question implique divers facteurs (la formation qu'il a reçue, son ancienneté dans le poste, etc.)

d)-La recherche: à partir de toutes ces représentations ci-dessus, différentes pistes de recherche sur l'oral peuvent être alors explorées.

A partir de qui précède, nous pouvons d'ores et déjà donner une première définition de l'oral en classe.

C'est tout ce qui est dit en classe dans un but d'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère.

2. L'oral et les méthodologies de l'enseignement des langues:

L'enseignant de langue, pour pouvoir se forger, au fur et à mesure de son apprentissage du métier, sa propre méthode, doit connaître les méthodologies de l'enseignement des langues qui ont précédé celle(s) en vigueur actuellement.

2.1 La méthode et la méthodologie:

2.1.1 La méthode: Selon J.P.CUQ ⁽³⁾, le terme méthode représente deux acceptions :

a). soit le matériel d'enseignement comportant le manuel ou livre + cassette audio ou vidéo ou faire référence à une suite qui prend en charge l'ensemble des niveaux. Par exemple, "*Espaces*" ou "*café-crème*" (méthodes pour l'enseignement du FLE);

b). soit une manière de s'y prendre pour enseigner et pour apprendre : il s'agit donc d'un ensemble raisonné de procédés et de techniques de classe destinés à favoriser une orientation particulière pour acquérir les rudiments de la langue et soutenus par un ensemble de principes théoriques.

2.1.2 La méthodologie: D'après J.P.CUQ ⁽⁴⁾, le terme méthodologie renvoie généralement:

a). soit à l'étude des méthodes et de leurs applications;

b). soit à un ensemble construit de procédés ,de techniques, de méthodes, le tout articulé autour d'options ou de discours théorisant ou théorique d'origine diverse qui le sous-tendent. Comme le fait remarquer à juste titre Christian PUREN ⁽⁵⁾ (cité par CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle), dans l'introduction générale, de son ouvrage (Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues), les méthodologies mettent en œuvre des éléments variables, à la fois nouveaux et anciens, en étroite interaction avec le contexte historique qui les voit naître ou qui conditionnent leur naissance.

2.2 La place de l'oral en méthodologies de l'enseignement des langues:

2.2.1 La méthodologie traditionnelle (du 17^{ème} siècle au début de 20^{ème} siècle):

Elle est notamment appelée la méthodologie de la grammaire-traduction. Beaucoup de chercheurs considèrent que son utilisation massive a donné lieu à de nombreuses évolutions qui ont abouti à l'apparition de nouvelles méthodologies modernes.

Cette méthodologie se basait sur la lecture et la traduction de textes littéraires en langue étrangère, ce qui plaçait donc l'oral ou second plan. Elle se caractérisait par l'enseignement des langues anciennes, à savoir le grec et le latin, enseignement d'une langue normative centrée sur

⁽³⁾ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle ,*Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, PUG, Coll.FLE, 2003, p.233.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p.234.

⁽⁵⁾ *Idem.*

l'écrit, par conséquent l'importance est donnée à la grammaire, la littérature étant le domaine privilégié de l'apprentissage d'une langue. Le recours à la traduction était fréquent.

Selon Christian PUREN :

«Au 18^{ème} siècle, l'application de cette méthode que l'on appellera plus tard "grammaire/traduction" finit par constituer l'essentiel de la méthodologie des trois premières années d'enseignement du latin (...)».⁽⁶⁾

- Elle repose sur le procédé de mémorisation / restitution.
- La fin de 19^{ème} siècle marque le début d'une remise en cause de cette méthode.

En témoigne cette note officielle de 1890 citée par Ch. PUREN:

« Une langue s'apprend par elle-même et pour elle-même, et c'est dans la langue, prise en elle-même, qu'il faut chercher les règles et la méthode ».⁽⁷⁾

2.2.2 La méthodologie naturelle (la fin de 19^{ème} siècle):

Historiquement, elle se situe à la fin de 19^{ème} siècle et a coexisté avec la méthodologie traditionnelle bien qu'elle suppose une conception de l'apprentissage radicalement opposée.

Ce sont les observations sur le processus d'apprentissage de la langue allemande de F.GOUIN qui en sont à l'origine. Il a en effet été le premier à s'interroger sur ce qu'est la langue et sur le processus d'une langue pour en tirer des conclusions pédagogiques. Il affirme que la nécessité d'apprendre des langues viendrait du besoin de l'homme de communiquer avec d'autres hommes et de franchir ainsi les barrières culturelles. C'est pourquoi il faut enseigner l'oral aussi bien que l'écrit, même si l'oral doit toujours précéder l'écrit dans le processus d'enseignement/apprentissage.

C'est à partir de méthode de F.GOUIN que les méthodes didactiques vont se baser sur des théories de l'apprentissage (psychologique, sociologique, linguistique, etc.) et vont prôner l'importance de l'oral.

Selon F.GOUIN, l' apprentissage d'une langue étrangère doit se faire à partir de la langue usuelle, quotidienne, si l'on prétend que cet apprentissage ressemble le plus possible à celui de la langue maternelle par l'enfant. D'après lui, un enfant apprendrait sa langue maternelle par un principe "d'ordre". Il se ferait d'abord des représentations mentales des faits réels et sensibles, puis il les ordonnerait chronologiquement et enfin il les transformerait en connaissances en les répétant dans le même ordre, après une période " d'incubation" de cinq à six jours. L'enfant n'apprendrait donc pas des mots sans rapport, mais plutôt ajouterait les nouvelles connaissances à son acquis

⁽⁶⁾ PUREN Christian, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan-CLE International, Coll. DLE, 1988, p.29.

⁽⁷⁾ *Ibid.*, p.85.

personnel. La langue étant essentiellement orale, l'oreille serait l'organe réceptif du langage, c'est pourquoi l'enfant devrait être placé en situation d'écoute prolongée en langue étrangère.

C'est pour cela que F.GOUIN peut être considéré comme le pionnier de l'immersion et le premier qui a primé le sens sur la forme et la proposition sur le mot.

En dépit des critiques qui ont été faites à la méthode naturelle de F.GOUIN et de la difficulté de sa mise en place dans le système scolaire. Il est indéniable que cette méthode a provoqué une certaine révolution en s'opposant radicalement à la méthodologie traditionnelle utilisée par ses contemporains. Cette opposition entre les deux a donné naissance aux graines de la didactique des langues étrangères et à la méthodologie directe.

2.2.3 La méthodologie directe (de 1901 aux années 1960) :

La méthodologie directe ouvre le 20^{ème} siècle puisqu'elle a été officiellement imposée dans l'enseignement secondaire français par les instructions ministérielles de 1901. L'appellation méthodologie directe désigne l'enseignement qui se fait directement dans la langue à apprendre. Désormais, l'enseignement de la langue étrangère veut devenir fonctionnel en répondant à un besoin réel: communiquer efficacement avec l'étranger. Le choix rejoint le principe fondamental de l'éducation nouvelle dont la théorie prend forme vers la fin du 19^{ème} siècle. La méthodologie directe se caractérise par les démarches suivantes:

- ✓ intuitive: la perception de l'objet ou de l'action précède le mot et favorise sa compréhension;
- ✓ audio-orale: la primauté est donnée à l'oral; on écoute et on parle;
- ✓ active: on apprend la langue en la pratiquant;
- ✓ imitative: on imite les rôles même avant de comprendre;
- ✓ répétitive: les acquis se fixent à force d'écouter et de répéter.

Dans la méthodologie directe, on part toujours de la phrase et non du mot isolé. Ch. Puren souligne à cet effet que:

« L'une des conséquences révolutionnaires de l'application de la méthode intuitive dans l'enseignement des langues étrangères est l'apparition très nette de la notion d'approche globale ou synthétique ».⁽⁸⁾

⁽⁸⁾ Puren Christian, *op.cit.*, p.148.

2.2.4 La méthode active (depuis les années 1920 jusqu'aux années 1960) :

Adhère aux orientations de l'éducation nouvelle. Elle prend son essor dans les années 1920 et se différencie de la méthodologie directe par les traits suivants:

- ✓ elle donne place aux textes pendant l'apprentissage;
- ✓ elle n'exclue pas le recours à la langue maternelle pour apporter l'aide nécessaire aux élèves;
- ✓ elle exploite les possibilités audio-visuelles;
- ✓ elle donne une large place à l'initiative des élèves;
- ✓ la méthode active ne se définit pas clairement;
- ✓ elle paraît moins explicite par rapport à la méthodologie directe dont les principes étaient claires et les supports didactiques traçaient de manière précise les lignes d'action.

2.2.5 La méthodologie audio-orale (de 1940 à 1970) :

La méthodologie audio-orale s'est développée aux Etats-Unis durant la période 1940-1970 et s'est inspirée d'une expérience didactique menée dans l'armée pour former rapidement un grand nombre de militaires à comprendre et à parler les langues des différents champs de bataille de la Seconde Guerre Mondiale. Cette méthodologie a bénéficié des apports de deux domaines: la linguistique avec l'avènement du Structuralisme pour le choix des contenus à enseigner; et la psychologie, avec le Behaviorisme qui met l'accent sur les processus d'acquisition avec le montage d'habitudes verbales, la langue est conçue selon un jeu d'associations entre des stimuli et des réponses établies par le renforcement.

L'accent est mis sur l'oral, on a recours à des exercices de répétition et l'acquisition des structures syntaxiques se fait sous la forme d'automatismes.

En grammaire, on privilège la forme plutôt que le sens. Ainsi les éléments de la phrase sont mis en relation sur l'axe paradigmatique en opérant des substitutions, sur l'axe syntagmatique en additionnant les mots de la phrase, en opérant des transformations de la phrase simple à la phrase complexe.

2.2.6 La méthodologie structuro-globale audiovisuelle SGAV(de 1960 à 1970):

Cette méthodologie vise à enseigner la parole en situation (ce que la linguistique de F. de SAUSSURE évacue), la priorité est donc donnée à l'oral qui est conçu comme objectif d'apprentissage et comme support d'acquisition. Chaque "leçon" consiste en un dialogue qui véhicule la langue de tous les jours et qui se développe dans une situation de communication de la vie quotidienne.

L'enseignement de la grammaire est implicite et inductif, il s'intéresse plus à la parole qu'à la langue, c'est la parole en situation qui est retenue.

L'oral prime et l'accès au sens est favorisé par la situation visualisée, ce sont les phénomènes intonatifs qui permettent d'accéder au sens grâce aux informations situationnelles. En effet, les structures SGAV sont beaucoup plus sémantique que morphosyntaxique. Comme pour la méthodologie audio-orale, l'écrit n'est considéré que comme un dérivé de l'oral, son apprentissage est par conséquent différé.

2.2.7 L'approche communicative (de 1970 à aujourd'hui) :

Il est incontestable que l'approche communicative s'inscrit dans un mouvement de réaction par rapport aux méthodes précédentes, audio-orales et structuro-globale audiovisuelles.

C'est dans les années 1970 que les notions de "communication" et de "compétence de communication" sont introduites en didactique des langues.

Partant de l'expression « *Il est impossible de ne pas communiquer* » et selon Le Dictionnaire Français LAROUSSE : communiquer vient du latin "*communicare* " qui signifie "*être en relation avec*" ou "*mettre en commun*". Donc, la communication est *l'action de communiquer, d'établir un rapport avec autrui, de transmettre quelle que chose à quelqu'un.*

J.P.CUQ définit la compétence: « *Ce terme recouvre trois formes de capacité cognitive et comportemental: compétences linguistique, communicative et socioculturelle* ». ⁽⁹⁾

L'expression « compétence de communication » à été introduite par HYMES en 1971:

«*Toute théorie d'une langue spécifique doit viser à expliciter les capacités et les savoir- faire qui entrent en jeu dans la performance linguistique d'un locuteur natif parlant couramment*». ⁽¹⁰⁾

⁽⁹⁾ CUQ Jean-Pierre, *op.cit.*, p.48.

⁽¹⁰⁾ HYMES Dell H., *Vers la compétence de communication*, Paris, HATIER, Coll. LAL, 1984, p.121.

Cette adoption de l'expression « **compétence de communication** » par HYMES vient en réaction à la définition que donne CHOMSKY au terme "**compétence**" par rapport à celui de performance. HYMES considère que cette définition est réductrice du fait qu'elle rejette une grande partie de ce que le sujet parlant met en branle. Il affirme en effet que la compétence linguistique n'est qu'un sous ensemble de la compétence communicative dans la mesure où cette dernière renferme les connaissances et les aptitudes que possède le locuteur pour utiliser la langues dans sa totalité à des fins communicatives dans une communauté socioculturelle déterminée.

Ainsi l'acquisition d'une compétence de communication qui, malgré sa complexité, peut être aborder par la combinaison de plusieurs facteurs qui fonctionnent simultanément.

Selon Jean-Pierre CUQ & Isabelle GRUCA ⁽¹¹⁾ :

En règle générale, on peut distinguer quatre composantes essentielles;

a- Une composante linguistique, c'est-à-dire la connaissance des règles et des structures grammaticales, phonologiques, du vocabulaire, etc.

Cette composante constitue une condition nécessaire, mais non suffisante pour pouvoir communiquer en langue étrangère;

b- Une composante sociolinguistique qui renvoie à la connaissance des règles socioculturelles d'emploi de la langue et qui impose de savoir utiliser les formes linguistiques appropriées en fonction de la situation et de l'intention de communication;

c- Une composante discursive qui assure la cohésion et la cohérence des différents types de discours en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils s'insèrent;

d- Une composante stratégique constituée par la capacité d'utiliser des stratégies verbales et non verbales pour compenser les défaillances ou les " ratés " de la communication. Ces phénomènes de compensation peuvent s'exercer soit sur la compétence linguistique, soit sur la compétence sociolinguistique.

Ces quatre composantes, qui mettent en valeur les conditions pragmatiques de l'usage de la langue, vont constituer le noyau dur de toutes les unités didactiques du matériel pédagogique: que ce soit pour l'oral ou pour l'écrit , on apprend à communiquer en apprenant à savoir adapter les énoncés linguistiques en fonction de la situation de communication (statut social des interlocuteurs, rang, âge, lieu de l'échange, canal, etc.) et en fonction de l'intention de communication (demander une information, donner un ordre, convaincre, etc.). Dans cette perspective, le sens réside davantage dans l'interaction des interlocuteurs que dans un simple message transmis par un locuteur. Dans

⁽¹¹⁾ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, *op.cit.*, pp.245-246.

tous les cas, savoir communiquer ne se réduit en aucun cas à la simple connaissance de la langue, mais implique d'une manière ou d'une autre la connaissance des règles d'emploi de cette langue mises en valeur par les quatre composantes qui forment la compétence de communication.

L'approche communicative se base sur les principes suivants:

- ❖ Considérer la langue comme instrument de communication;
- ❖ L'oral occupe une place de choix dans cette approche;
- ❖ Réhabiliter l'écrit;
- ❖ Privilégier le sens;
- ❖ Acquérir un savoir faire;
- ❖ Faire acquérir à l'apprenant la langue dans la variété de ses registres et usages;
- ❖ Enseigner la langue dans sa dimension sociale;
- ❖ Les énoncés dépassent le cadre de la phrase et c'est la notion de discours qui est retenue;
- ❖ Large place faite à la grammaire explicite et à la conceptualisation.

2.2.8 L'approche actionnelle:

Après l'approche communicative des années 1980 et depuis le milieu des années 1990, nous sommes dans une nouvelle approche pédagogique appelée " **approche actionnelle** ".

Celle-ci propose de mettre l'accent sur les tâches à réaliser à l'intérieur d'un projet global. L'action doit susciter l'interaction qui stimule le développement des compétences réceptives et interactives. La perspective actionnelle est proposée par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) rédigé par le Conseil de l'Europe en 2001. En effet, le cadre est un outil vise à fournir une base commune pour l'enseignement et l'apprentissage des langues. L'approche actionnelle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

Puisque les méthodologies traditionnelle, directe, audio-orale, structuro-globale audiovisuelle (SGAV) et communicative dominent le panorama nous allons voir la place de l'oral dans ces méthodologies via le tableau suivant:

Tableau N°1: La place de l'oral en méthodologies de l'enseignement des langues.

	Méthodologie traditionnelle	Méthodologie directe	Méthodologie Audio-orale	Méthodologie SGAV	Méthodologie communicative
Année	Du 17 ^{ème} siècle au début de 20 ^{ème} siècle.	1901 – 1960.	1940-1970.	1960-1970.	1970- à nos jours.
La place de l'oral	L'oral est classé au second plan.	L'oral est fréquent.	L'oral est prioritaire.	On accorde la priorité à l'oral sur l'écrit .	L'oral est beaucoup présent dans la classe.
Le traitement de l'oral dans la classe	L'oral est abordé après la lecture et la traduction des textes littéraires.	L'oral est présent dans la classe.	L'oral est le pont principal de la leçon, du cours.	On traite l'oral plus que l'écrit.	L'oral est fréquent dans la classe.
Le rôle de l'apprenant	Il est interdit de parler dans la classe. Il ne participe qu'avec la permission du professeur.	Les élèves répondent aux questions posées par le professeur.	L'élève s'efforce à apprendre par cœur les dialogues.	L'élève est répétiteur.	Il se transforme en " apprenant " prend en charge son propre apprentissage de manière autonome.
Le rôle de L'enseignant	C'est le seul détenteur du savoir et l'unique à parler en classe.	Le professeur est actif et mène les élèves à participer.	Le professeur est actif et dirige les travaux.	Il est transformé en technicien manipulateur.	Il devient un chef d'orchestre, limitant ses prises de parole et encourageant une participation orale spontanée.

3.L'enseignement / apprentissage de l'oral en didactique du FLE.

3.1 La didactique du FLE:

Le terme " *didactique* ", étymologiquement, adjectif a pour signification: "*qui est propre à instruire* " (du verbe grec: didaskein, enseigner). ⁽¹²⁾

Selon Pierre MARTINEZ ⁽¹³⁾:

« *La didactique des langues est un ensemble de moyens, techniques et procédés qui concourent à l' appropriation, par un sujet donné, d'éléments nouveaux de tous ordres*».

Parmi lesquels il faut discerner:

- des savoirs linguistiques (le lexique, la grammaire,..).
- des compétences communicatives, ou savoir-faire, des moyens pour agir sur le réel (manière d'ordonner, d'approuver, de se présenter, d'informer..).
- une manière d'être, des comportements culturels,...

Alors, parce qu'il est difficile d'apprendre une langue étrangères, il semble nécessaire et naturel de chercher à améliorer l'enseignement. La didactique générale des langues étrangères prend en compte les ensembles d'hypothèses relatifs aux modes d'enseignement/ apprentissage communs à toutes les langues étrangères. Autrement dit ,la didactique est l'ensemble des méthodes, hypothèses et principes, qui permettent à l'enseignant d'optimiser les processus d'apprentissage de la langue étrangère.

C'est pourquoi la didactique du FLE est aujourd'hui plutôt conçue comme un sous ensemble de la didactique des langues étrangères.

3.2 L'enseignement et l'apprentissage de l'oral:

Le terme "*enseignement* " signifie initialement précepte ou leçon et, à partir du 18^{ème} siècle, action de transmettre des connaissances ⁽¹⁴⁾ . Donc l' "*Enseignant* " désigne celui qui exerce la profession de l'enseignement .

Traditionnellement, l'enseignant est le seul détenteur du savoir tandis qu' actuellement l'enseignant joue le rôle d'un aide, facilitateur, moniteur, tuteur, animateur, guide, etc. dans le processus d'enseignement /apprentissage . ⁽¹⁵⁾

⁽¹²⁾ CUQ Jean-Pierre, *op.cit.*, p.69.

⁽¹³⁾ MARTINEZ Pierre, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je?, 1996, pp.3-4.

⁽¹⁴⁾ CUQ Jean-Pierre, *op.cit.*, p.83.

⁽¹⁵⁾ *Idem.*

Alors que l' "apprentissage " est un ensemble d'activités volontaires et conscientes visant de façon explicite l'appropriation d'une compétence, un savoir ou une information , souvent dans un contexte institutionnel avec ses propres normes et rôles: école, enseignant, apprenant, emploi de temps. ⁽¹⁶⁾

Selon le dictionnaire Petit-Larousse (1997) et cité par J.P CUQ, l' "apprenant": personne qui suit l'enseignement. De sujet passif l'apprenant est transformé en vecteur et acteur principal de l'acte d'enseignement / apprentissage. Actuellement l'apprenant est conçu comme acteur social construit le savoir et les compétences qu'il cherche dans et par le discours en interaction avec autrui. ⁽¹⁷⁾

L'enseignement constitue théoriquement dans la relation didactique un rôle symétrique à celui de l'apprentissage. ⁽¹⁸⁾

L'association des deux termes " Enseignement / Apprentissage " doit rendre compte de l'interdépendance des deux processus. ⁽¹⁹⁾

3.2.1 La Place de l'oral en didactique du FLE:

En didactique des langues, l'oral désigne:

« Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques ». ⁽²⁰⁾

En didactique du FLE , l'oral a toujours fait partie, d'une manière ou d'une autre, des pratiques d'enseignement: lecture à haute voix, conversation, dialogue, récitation.. .

Mais la pratique de l'oral cherche encore une véritable place dans l'enseignement car l'apprentissage de l'oral est une question fondamentale dans la réussite comme l'affirme Gérard BAULIEU dans son introduction sur la réflexion sur l'oral:

« L'aisance orale, la faculté du communiquer, d'argumenter à l'oral est un facteur essentiel de réussite sociale et professionnelle, alors qu'à l'inverse, l'absence d'apprentissage de l'oral explique bien des échecs ». ⁽²¹⁾

⁽¹⁶⁾ *Ibid.*, p.20.

⁽¹⁷⁾ *Idem.*

⁽¹⁸⁾ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, *op.cit.*, p.117.

⁽¹⁹⁾ CUQ Jean-Pierre, *op.cit.*, p.85.

⁽²⁰⁾ ROBERT Jean-Pierre , *Dictionnaire pratique de didactique du français langue étrangère*, Paris, Ophrys, 2008, p.156.

⁽²¹⁾ BAULIEU, Gérard. *De l'oral dans notre enseignement : Pourquoi s'interroger sur l'oral?* (En ligne), Disponible sur Internet : http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/PourquoiOral.htm (site consulté le : 05/04/2014)

3.2.2 L'enseignant et l'apprenant en classe de FLE:

Depuis l'apparition de nouvelles méthodologies de l'enseignement des langues notamment l'approche communicative, la situation d' "enseignement / apprentissage " devient une situation particulière de communication qui articule trois composantes:

- Un enseignant ayant l'intention d'instruire, de faire apprendre et d'apprendre à apprendre, de guider l'apprenant, donc de provoquer un apprentissage précis;
- Des apprenants venus pour apprendre ;
- Un contenu d'enseignement.

L'objectif principal du processus d'enseignement / apprentissage en classe de FLE est de rendre l'apprenant de plus en plus autonome dans sa capacité à coproduire de la parole en français langue étrangère.

En classe de FLE, le projet commun d'appropriation entre la partie guidante (l'enseignant) et la partie guidée (l'apprenant) est appelé " **contrat didactique** ". Autrement dit, l'enseignant et les apprenants sont liés par un contrat implicite (ou explicite) d'enseignement / apprentissage. C'est un contrat passé entre l'enseignant et les apprenants, qui garantit, si les clauses du contrat sont respectées par chacun, que les échanges dans la classe se passeront sans difficulté majeure. Ce contrat légitime les statuts, les rôles, les attentes de chacun. C'est une négociation dont le but est de procéder à des ajustements qui constitueront une base à l'évaluation finale.

D'après C.KRAMSCH :

«On n'a pas besoin d'apprendre aux gens comment parler comme des natifs: il suffit de leur faire croire qu'ils en sont capables, pour qu'ils puissent leur parler et c'est alors qu'ils apprennent la langue ». ⁽²²⁾

Donc, enseigner c'est aussi communiquer et l'apprentissage du FLE doit être fondé sur la pratique de la communication par les apprenants qui leur permet de se doter de savoirs, savoir-faire et savoir-être:

«Educateur et élève, ensemble sont les protagonistes qui élaborent la culture pédagogique, dont ils sont tous les deux destinataires et utilisateurs. Leur formation intègre savoir, savoir-faire mais aussi savoir-être.

- *Le savoir-faire correspond à la gestion autonome d'une méthode d'assimilation de contenus. Le savoir-faire de l'élève se rattache en particulier à l'organisation de son plan d'apprentissage et d'étude (...)*

⁽²²⁾ MEAD Margaret, cité par KRAMSCH Claire, *Interaction et discours dans la classe de langue*, Paris, HATIER-CREDIF, Coll. LAL, 1984, p.33.

- *Le savoir-être correspond à la connaissance de son moi-corps, de la conscience de ses relations interpersonnelles et de la dynamique de groupe».*⁽²³⁾

3.2.3 La spécificité de l'oral :

- L'oral commence par:

- Des idées: des informations, quelles qu'elles soient, de l'argumentation que l'on choisit, des opinions diverses et de sentiments que l'on exprime, il faut avoir un objectif clair de ce que l'on veut exprimer. Il est important d'adapter le contenu aux destinataires, du message selon l'âge, le rôle, le statut social.
- De la structuration: la manière dont on présente ses idées, les idées vont s'enchaîner de façon logique avec des transitions bien choisies. On peut d'abord préciser ce dont on va parler et pourquoi. On illustrera les idées avec des exemples concrets, des notes d'humour. On terminera de façon claire et brève.
- Du langage: de la correction linguistique et de l'adéquation socioculturelle.

Dans une communication courante, l'important est de se faire comprendre et d'exprimer que l'on a réellement l'intention de dire, plutôt que de produire au détriment de la communication, des énoncés neutres mais parfaits. Un mot qui manque peut être demandé l'interlocuteur, qui sera ravi de le donner.

- La forme de l'oral se compose:

- De la voix: de son volume, de l'articulation, du débit, de l'intonation. Le volume doit être adapté à la distance. En français, vos apprenants devront plus soigner leur articulation et le débit. L'intonation doit être expressive et significative.
- Du non verbal: gestes, sourires, signes divers, etc. On se fera mieux comprendre en étant détendu et décontracté en illustrant ce que l'on dit avec des gestes naturellement adaptés.

⁽²³⁾ ROMANO Carlo & SALZER Jaques, *Enseigner, c'est aussi savoir communiquer*, France, Les éditions d'organisation, 1990, p.185.

- Des pauses, des silences, des regards: En effet, c'est par le regard, par exemple que l'on pourra vérifier si l'on a été compris. Les pauses et les silences sont aussi significatifs, et il est important de leur apprendre aussi à en user. Comme le souligne Kamel, ELKORSO :

«Dans la communication orale, l'expression verbale et l'expression corporelle ne peuvent être négligées; elles influencent la transmission du message ». ⁽²⁴⁾

- **L'Orale / Ecrit :**

- L'oral : l'oral constitue une principale production langagière quotidienne mais il reste obscur, mal considéré et fait peu l'objet d'un véritable enseignement. Considéré comme insaisissable, éphémère, il bénéficie d'une image négative par rapport à l'écrit, auquel il est constamment comparé et auquel il sert le plus souvent de support. Comme l'affirme J.P.CUQ:

«La composante orale a longtemps été minorée dans l'enseignement des langues étrangères, notamment du FLE ». ⁽²⁵⁾

Mais l'oral n'est pas le brouillon de l'écrit. Il peut être défini comme quelque chose qui se pratique. Il implique des relations et des interactions entre des personnes qui se parlent. Alors on ne doit pas chercher des normes spécifiques à cette parole mais on doit plutôt travailler pour permettre son émergence et encourager son développement pour reconnaître sa richesse.

La langue parlée cherche à simplifier la langue et à la ramener aux formes les plus faciles à employer. Elle traduit nos sentiments en introduisant des exclamations, des interrogations, des apostrophes et des pauses qui marquent et les hésitations, la peur ou la perplexité... etc. Mais qui, au point de vue grammatical, dérange l'ordre habituel des mots car, elle tend aux raccourcis, pour plus de commodité et de rapidité, mais les gestes, les mimiques et le ton remplacent ou expliquent les mots absents (manquants). En plus en situation réelle et à l'oral, on tolère l'emploi de traits linguistiques non standards (au niveau de la prononciation, la syntaxe ou le lexique).

❖ **Le statut de l'oral :** ⁽²⁶⁾

On constate clairement ces pertinentes remarques à propos de l'oral:

- ✓ L'oral n'est pas évalué proprement dit. Et s'il l'est, c'est uniquement pour prendre en compte dans une évaluation globale des possibilités de l'apprenant au moment de l'orientation.

⁽²⁴⁾ ELKORSO Kamel, *Communication orale et écrite*, Oran, Dar El-Gharb, 2005, p.23.

⁽²⁵⁾ CUQ Jean-Pierre, *op.cit.*, p.182.

⁽²⁶⁾

- ✓ Il n'y a pas de façon formelle et précise pour l'évaluer mais souvent d'une façon intuitive, marginale et qui diffère d'une classe à une autre.
- ✓ Les moyens officiels d'enseignement qui permettent de travailler l'oral régulièrement et spécifiquement font bien défaut.
- ✓ Actuellement, les pistes didactiques et les indications méthodologique sont extrêmement maigres et elles restent insuffisantes.
- ✓ Même pour ce qui concerne la formation des enseignant dans le domaine de l'oral, aussi en didactique et au niveau des aspects linguistiques, psycholinguistiques ou sociolinguistiques de la langue orale et de la communication prouvent une insuffisance remarquable.
- ✓ A l'école, l'oral reste toujours étranger car le rôle de l'école est d'enseigner et faire apprendre à l'apprenant la lecture, la grammaire, la conjugaison, un vocabulaire de base et aussi faire apprendre à l'apprenant comment rédiger correctement des textes simples sans faire de fautes d'orthographe.
- ✓ Le temps destiné à l'oral représente toujours comme tel reste le parent pauvre, on utilise l'oral en classe pour faire acquérir d'autres compétences que de créer des situations de communication.
- ✓ Dans nos classes, on fait travailler pour un apprentissage de l'écrit plus que l'apprentissage de l'oral.

- L'écrit:

Le code écrit est l'ensemble des systèmes alphabétiques, syllabiques ou idiographiques, il est aussi le support de la mémoire avant d'être support de la communication.

La majorité des linguistes suit l'avis de F. de SAUSSURE qui a défini le langage comme une forme parlée et réduit l'écriture à un mode d'enregistrement de la parole. Aussi d'après de SAUSSURE, l'écriture fixe les signes de la langues car elle est la forme réelle des images acoustique du langage articulé. Elle montre un état très avancé de la langue et ne se rencontre que dans les civilisations évoluées .

Sans oublier que l'écriture sert à réaliser la conversation, le véhicule et la transmission du message. Elle permet aussi la conversation du discours dans le temps et dans l'espace. Alors l'écriture est un système de représentation par signe des paroles. L'écrit exige la maîtrise des composantes linguistiques et une phrase écrite n'est plus comme une phrase dite oralement car la première a la possibilité d'être perfectionnée, changée et corrigée.

- Distinction entre le code oral et le code écrit:

Le concept " code " veut dire l'ensemble de conventions permettant de produire des messages et il est informé de communication qui n'est pas forcément linguistique et en ce qui concerne la distinction entre le code oral et le code écrit est comme suit:

- ❖ Le message oral s'échange entre un émetteur et un récepteur dans le cas de la conversation de manière immédiate; par exemple deux personnes parlent entre elles, quand la première personne parle effectivement la deuxième est censée lui répondre immédiatement.
- ❖ Le message oral utilise ses propres éléments informateurs (les intonations, le débit, les pauses et les sons d'intensités) qui sont primordiaux pour la compréhension du message par le récepteur, par contre le code écrit utilise la ponctuation.
- ❖ Le message oral est court par rapport au message écrit car ce dernier n'utilise pas les gestes mais il utilise des mots: le vocabulaire.
- ❖ Lors d'un message oral, le récepteur et l'émetteur sont placés dans le même contexte situationnel par contre le message écrit peut décrire le contexte situationnel comme il le souhaite.

Le développement qu'a connu la psychopédagogie a permis l'émergence de nouvelles tendances, parmi lesquelles, la langue parlée en usage serait l'objet, le sujet et l'objectif prioritaire dans l'apprentissage du français langue étrangère. L'écrit serait un prolongement et un complément de l'oral car, l'enfant commence d'abord par parler puis écrire. L'enseignement / apprentissage du français langue étrangère passe nécessairement par l'oral.

Néanmoins, ce dernier est essentiellement utilisé comme outil au service d'autres enseignements que comme objet.

- La nécessité d'enseigner les deux codes (l'oral et l'écrit) en parallèle:

Même s'il existe des différences d'ordre linguistique et sociologique entre le code oral et le code écrit, il ne faut pas séparer totalement les deux domaines. Nous constatons qu'une maîtrise de l'oral contribue à la maîtrise de l'écrit car pour qu'un apprenant rédige un texte écrit, il a besoin d'avoir d'abord la capacité de s'exprimer oralement quelques idées logiques et harmonieuses sinon il ne parviendrait plus à le faire. Aussi son langage doit être compréhensible pour lui permettre de produire une syntaxe convenable.

Cela prouve que les deux codes (l'oral et l'écrit) sont complémentaires et non pas distinctifs car travailler l'oral c'est faire travailler l'écrit.

Nous constatons pour la réalisation d'un enseignement fertile qu'on doit enseigner et prendre en considération l'oral et l'écrit.

4. Vers une pédagogie de l'oral:

En effet, la pédagogie est la plus ancienne et la plus courante dénomination des relations entre un maître et des élèves. Le terme "**pédagogie**" vient des mots grecs "*païs*" (enfant) et "*agien*" (conduire). A Rome, le "*paedagogus*" était l'esclave chargé de conduire les enfants chez le "*magister*" ⁽²⁷⁾.

De son étymologie grecque signifiant "*le fait de conduire l'enfant à l'école*" puis de le diriger, au sens éducatif du mot, le terme actuel s'est considérablement éloigné pour prendre des valeurs d'extension diverse, parmi lesquelles on peut distinguer quatre niveaux principaux de signification:

1. Dans la vie quotidienne, la pédagogie est la caractéristique de celui qui est pédagogue, qu'il soit enseignant institutionnel ou pas;
2. Le terme signifie les manières d'enseigner, qui incluent aussi bien la méthode que les techniques d'enseignement;
3. La pédagogie prend le sens de réflexion sur l'école, l'enseignement, l'action éducative;
4. Le plus général, la pédagogie englobe tout ce qui a trait à l'action éducative auprès de l'enfant ou de l'adulte.

La pédagogie est encore actuellement, considérée tantôt comme un art, tantôt comme une science.

La didactique des langues n'est pas indépendante de l'évolution de cette pensée pédagogique. L'approche communicative par exemple s'est appuyée sur une conception de l'apprenant dans une relation d'interaction avec l'enseignant. ⁽²⁸⁾

Dans l'enseignement traditionnel du FLE centré sur l'écrit et négligé l'oral, c'est l'enseignant et ses initiatives qui sont essentiellement mis en avant. Il représente celui qui sait et celui qui porte la responsabilité de la transmission des connaissances, sa position reste centrale et dominante dans le processus d'enseignement / apprentissage tandis que l'apprenant ne joue qu'un rôle secondaire.

L'enseignement / apprentissage du FLE s'inscrit aujourd'hui dans la mouvance de l'approche communicative, dont les mots-clés sont automatisation, individualisation des rythmes et responsabilisation. L'approche communicative où l'oral occupe une place de choix, prône une

⁽²⁷⁾ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, *op.cit.*, p.48.

⁽²⁸⁾ CUQ Jean-Pierre, *op.cit.*, pp.188-189.

pédagogie centrée sur l'apprenant et sur ses besoins langagiers. Celui-ci est considéré comme l'acteur principal de son propre apprentissage, comme il participe à l'élaboration du programme. En effet, ses productions constituent le point de départ, de la programmation des cours et déterminent le dosage des activités d'apprentissage.

En d'autres termes, le cours de FLE n'est plus centré sur l'enseignant et sur la langue cible mais sur l'apprenant. C'est ce que E. BERARD identifie comme " l'enseignement fonctionnel du français " :

« La prise en compte de l'apprenant dans une démarche qui consiste à identifier des besoins → définir des objectifs → définir des contenus → choisir des supports pédagogiques, correspond à ce que l'on identifie comme enseignement fonctionnel du français. ». ⁽²⁹⁾

Le rôle de l'enseignant a considérablement évolué lors des premières applications pédagogiques de l'approche communicative. Il n'est plus " le maître " qui détient le savoir et qui n'autorise les interventions des élèves que lors qu'ils sont interrogés. Il devient un " chef d'orchestre", limitant ses prises de parole et encourageant une participation orale spontanée.

Selon COSTE, D.L. cité par E.BÉRARD, l'une des meilleures façons d'impliquer l'apprenant dans son apprentissage est de le faire participer à la gestion de cet apprentissage:

« Gérer l'apprentissage, apprendre à gérer l'apprentissage participe pleinement de l'apprentissage lui-même et peut en constituer une dimension essentielle. ». ⁽³⁰⁾

La centration sur l'apprenant implique aussi la prise en compte du vécu quotidien de l'apprenant et de ses spécificités culturelles. C'est ce qui explique l'attachement de l'approche communicative aux documents authentiques (extraits littéraires, articles de journaux , émissions de radio, clips vidéo, etc.) comme supports aux activités. Il s'agit de documents qui n'ont pas été conçus au départ à des fins pédagogiques. Le recours à ces documents permet à l'apprenant de travailler sur des échanges réels, d'apprendre une langue variée socialement et de se préparer à la communication hors de la classe.

La maîtrise de l'oral s'acquiert essentiellement par la pratique; or cette pratique prend du temps, en effet, il n'y a pas de pédagogie de l'oral sans temps de parole. Pratiquer une pédagogie de l'oral c'est aménager dans la vie de la classe des moments nombreux et réguliers pendant lesquels les apprenants ont l'occasion de s'exprimer et de s'écouter sur toutes sortes de sujets.

⁽²⁹⁾ BÉRARD Evelyne, *L'approche communicative, Théorie et pratiques*, Paris, CLE International, Coll. DLE, 1991, p.32.

⁽³⁰⁾ *Ibid.*, p.59.

Ph. PERRENOUD souligne :

«La pratique de l'oral ne peut-être formatrice que si elle correspond à un véritable besoin de s'exprimer ou de comprendre autrement dit une pédagogie de l'oral passe par la création de véritables situations de communication, avec de véritables enjeux entre les interlocuteurs. Les élèves ne peuvent s'investir dans la communication que s'ils en voient le sens et l'intérêt, une pédagogie de l'oral ne peut-être qu'une pédagogie active et fonctionnelle ».⁽³¹⁾

Une pédagogie de l'oral consiste donc, d'abord à multiplier les situations de communication, les occasions de s'exprimer, de s'expliquer, de décrire, d'argumenter, de décider. En définitive, la principale ressource d'une pédagogie de l'oral, c'est le bon fonctionnement de classe, la nature du rapport pédagogique, le mode de coopération institué entre l'enseignant et les apprenants.

5.Qu'est-ce qu' une compétence orale:

La compétence orale devient plus importante dans les sociétés modernes et aussi dans l'enseignement des langues. On ne peut vraiment connaître la langue si l'on exclut les usages parlés.

La compétence orale se compose de deux compétences principales: la compréhension et la production ou l'expression.

5.1 La compréhension orale:

Dans tout processus d'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère la compréhension orale est une compétence que l'apprenant doit acquérir, car elle constitue l'un des maillons forts de l'apprentissage d'une langue étrangère. Elle se situe au début du dispositif d'appropriation de nouveaux actes de langage.

Selon J.P.CUQ :

« La compréhension orale est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute».⁽³²⁾

Dans les années 1970, avec l'introduction des documents dits authentiques en classe de langue, la compréhension de l'oral a commencé à occuper un rôle primordial. Celle-ci est considérée aujourd'hui comme un objectif d'apprentissage à part entière.

⁽³¹⁾ PERRENOUD Philippe, «Pour une pédagogie explicite de l'oral », *A propos de l'oral* (En ligne), 1988, Disponible sur Internet : http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1988/1988_14.html , site consulté le :10/04/2014

⁽³²⁾ CUQ Jean-Pierre, *op.cit.*, p.49.

De nos jours, Christine TAGLIANTE remarque que:

*«Les documents sonores **authentiques** sont utilisés dès le début de l'apprentissage, dès la leçon zéro. La prise de contact avec la langue cible, parlée par différents locuteurs natifs, est immédiate».*⁽³³⁾

D'après Louis. PORCHER cité par J.P.CUQ et I.GRUCA :

*«La compétence de réception orale est de loin la plus difficile à acquérir et c'est pourtant la plus indispensable. Son absence est anxiogène et place le sujet dans la plus grande " **insécurité linguistique** "».*⁽³⁴⁾

La compréhension orale n'est pas seulement une simple activité de réception d'un message à décoder et le développement de cette compétence réside dans l'interaction des savoirs et des savoir-faire requis, comme l'affirme I.GRUCA cité par L.PORCHER :

La compréhension de l'oral «n'est pas une simple activité de réception: elle suppose la connaissance du système phonologique, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectue la communication, sans oublier les facteurs extralinguistiques comme les gestes ou les mimiques. La compétence de la compréhension de l'oral est donc, et de loin, la plus difficile à acquérir, mais la plus indispensable. Introduire une pédagogie de l'écoute pour apprivoiser l'oreille et favoriser le temps d'exposition à la langue étrangère et aux différents types de discours sont nécessaires dès les débuts de l'apprentissage même si l'accès au sens n'est que partiel ».⁽³⁵⁾

- Les étapes de la compréhension orale:

Il faut noter que la compréhension orale passe par quatre étapes essentielles qui sont:

- Le discrimination: où il s'agit de reconnaître les sons tels qu'ils ont été émis (prononcés ou entendus);
- La segmentation: dans cette étape, il faut reconnaître où s'arrête chaque mot dans la chaîne parlée (donc séparation des mots);
- L'interprétation: il s'agit de reconnaître chaque mot, ce qu'il est et ce qu'il désigne en réalité;
- La synthèse: après avoir reconnu les sons, les mots et leurs sens, on regroupe les mots pour comprendre la chaîne parlée en tant qu'énoncé.

Tout mot non discriminé, non segmenté, échappe à l'interprétation et laisse un " vide " de sens et mène à des malentendus ou même à des paradoxes.

⁽³³⁾ TAGLIANTE Christine, *La classe de langue*, Paris, CLE International, Coll. Techniques de Classe, 2006, p.99.

⁽³⁴⁾ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, *op.cit.*, p.154.

⁽³⁵⁾ PORCHER Louis, *Le français langue étrangère*, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour, 2011, pp.51-52.

En communication, et lors d'un cours de langue, l'apprenant pour comprendre l'oral, se pose des questions (des hypothèses en rapport avec le contexte discursif" selon la situation") puis, il procède à la vérification de ces données par la prise d'indices qui permettra de confirmer ou d'infirmer les attentes de l'apprenant; l'enseignant aidera pour arriver à une compréhension acceptable, voire exacte, à travers les questions qu'il pose autour du sujet (qui? quoi? comment?...) pour anticiper la signification du message car, plus l'enseignant (l'auditeur de manière générale) apporte d'information aux sujets abordés moins l'apprenant a besoin de chercher d'hypothèses ou indices.

La compréhension orale exige la distinction entre les deux types de discours les plus fréquents:

- 1- Les situations de face à face: dans ces situations l'auditeur est directement impliqué dans la communication. La présence d'autres éléments, comme par exemple la gestuelle, la mimique qui accompagne la parole et la possibilité d'intervenir auprès des locuteurs pour demandes de répéter ou de préciser, contribuant à la construction de la compréhension globale.
- 2- Les situations dans lesquelles l'auditeur n'a aucune prise. Cette catégorie englobe tous les documents sonores, comme par exemple les enregistrements ou les émissions audio ou audiovisuelles.

En classe de langue étrangère, l'enseignant doit développer chez les apprenants deux aptitudes:

a- La perception auditive:

Une des principales difficultés, dans l'accès au sens de l'oral pour un apprenant débutant, réside dans la découverte de la signification à travers une suite de sons. La perception auditive joue un rôle fondamental dans l'accès au sens et on ne peut percevoir que ce que l'on a appris à percevoir. Par conséquent, cette habilité évolue en cours d'apprentissage jusqu'à la maîtrise du système phonologique de la langue étrangère en question et le développement des compétences linguistiques et langagières.

En effet, expliquent J.P.CUQ et I.GRUCA :

«Identifie la forme auditive du message, percevoir les traits prosodiques ainsi que la segmentation des signes oraux et y reconnaître des unités de sens sont des opérations difficiles, d'autant plus que l'on est conditionner par son propre système phonologique pour apprécier les sons d'une langue étrangère ». ⁽³⁶⁾

Ce sont là des réalités techniques du langage qui demandent une didactique et une pédagogie spécifique, appropriées, qui aident l'apprenant dans sa compréhension et son utilisation de la langue.

⁽³⁶⁾ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, *op.cit.*, pp.154-155.

Afin " **d'apprivoiser l'oreille** "⁽³⁷⁾ des apprenants, l'enseignant devra mettre en place des activités, comme la reconnaissance des voix, le nombre de locuteurs, le repérage des pauses, etc. En effet, ces activités qui favorisent le temps d'exposition à la langue étrangère, permettent d'éduquer l'oreille et " contribuent à une meilleure discrimination auditive "⁽³⁸⁾.

b- L'écoute:

Apprendre à parler une langue implique , d'abord, un travail sur l'écoute. En fait, on apprend une langue en développant évidemment, d'abord, une écoute importante. L'écoute, qui est évidemment une activité de la vie quotidienne, occupe une place fondamentale dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Quand on écoute, si l'on ne s'exerce pas à parler, à apprendre les mécanismes de production dans la langue, on ne saura évoluer convenablement dans l'apprentissage de cette langue.

Dans la classe de langue, vu que toute activité de compréhension de l'oral est précédée par l'étape d'écoute, l'enseignant active les différents types d'écoute que l'auditeur natif utilise de manière automatique. Les objectifs d'écoute qu'Élisabeth LHOTE, cités par J.P.CUQ et I. GRUCA ⁽³⁹⁾, relève comme pertinents dans une situation d'apprentissage sont: écouter pour entendre, pour détecter, pour sélectionner, pour identifier, pour reconnaître, pour lever l'ambiguïté, pour reformuler, pour synthétiser, pour faire, pour juger. Il est donc possible de déterminer plusieurs types d'écoute qui se déroulent soit d'une manière consciente ou bien inconsciente:

- L'écoute de veille, qui se déroule de manière inconsciente et qui ne vise pas la compréhension, mais un indice peut attirer l'attention: par exemple, écouter la radio pendant qu'on fait autre chose;
- L'écoute globale grâce à laquelle on découvre la signification générale du "texte";
- L'écoute sélective: l'auditeur sait ce qu'il cherche, repère les moments où se trouvent les informations qu'il cherche et n'écoute quasiment que ces passages;
- L'écoute détaillée qui consiste à reconstituer mot à mot le document.

Tous ces types d'écoute servent à déclencher la motivation et à focaliser l'attention sur un objectif précis. Il est indispensable de placer l'apprenant d'une langue étrangère dans une situation d'écoute active en lui donnant des tâches précises avant l'écoute du document. On peut aussi le préparer à l'écoute par une discussion sur les thèmes ou les aspects culturels abordés. Il est également nécessaire de varier les types de document choisis et de varier également les activités afin de mettre les apprenants en contact avec les différents types de discours et de les amener à développer une bonne stratégie de compréhension pour les conduire à l'autonomie.

⁽³⁷⁾ LEBRE-PEYTARD Monique cité par CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, *op.cit.*, p.155.

⁽³⁸⁾ *Idem.*

⁽³⁹⁾ *Ibid.*, p.156.

5.2 La production orale:

L'expression orale, rebaptisée production orale depuis les textes du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer en français dans toutes les situations de communication.

Selon Hélène, SOREZ:

«S'exprimer oralement, c'est transmettre des messages généralement aux autres, en utilisant principalement la parole comme moyen de communication». ⁽⁴⁰⁾

L'expression ou la production orale, qui constitue un objectif fondamental de l'enseignement des langues étrangères.

«L'expression sous sa forme orale et écrite constitue avec la compréhension orale et écrite un objectif fondamental de l'enseignement des langues». ⁽⁴¹⁾

J.P.CUQ insiste sur le fait qu'il serait inutile de dissocier la compréhension, de la production(expression), les deux compétences sont complémentaires. Le fait d'exprimer requiert des efforts vu le rassemblement de plusieurs facteurs peut engendrer des difficultés, voire des blocages. En effet, comme le souligne J.P.CUQ et I.GRUCA :

«L'association entre le verbal et le gestuel, les traits émotionnels et l'implicite que véhicule l'oral et toutes les formes d'interaction sont autant de facteurs qui complexifient le domaine et peuvent être sources de blocage pour un étudiant étranger ». ⁽⁴²⁾

La production ou l'expression orale est la composante qui pose le plus de problèmes à certains apprenants mal à l'aise en prenant la parole en classe. Or, la tâche principale de l'enseignant consiste à faire parler les apprenants. C'est-à-dire à favoriser cette prise de parole.

Il peut alors utiliser des activités ludiques qui détendent l'atmosphère entre les apprenants. Il peut aussi organiser des conversations à deux ou à trois qui rendent plus facile le dialogue, la prise de parole y étant plus aisée que devant l'ensemble de la classe suscitant aussi des interactions apprenant / apprenant et en créant les conditions d'une communication qui minimisent (la mesure du possible) tout ce qui inhibe la prise de parole devant les autres.

D'un point de vue méthodologique, il s'agit d'encourager les apprenants à prendre la parole en classe et à valoriser leurs productions: faire des exposés, jeux de rôle, parler spontanément, lecture à haute voix, etc. Ainsi les pratiques de classe se diversifient, que ce soit au niveau de la

⁽⁴⁰⁾ SOREZ Hélène, *Prendre la parole*, Paris, HATIER, 1995, p.05.

⁽⁴¹⁾ CUQ Jean-Pierre, *op.cit.*, p.99.

⁽⁴²⁾ CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, *op.cit.*, p.173.

compréhension ou à celui de la production. On utilise des entretiens, des simulations qui impliquent des résolutions de problème ou des décisions à prendre. On utilise aussi les émissions de radio, les courtes informations (flashes), les bulletins météorologiques, le récit, les consignes de travail, etc. ⁽⁴³⁾

Dans ce cadre, la lecture à haute voix ou l'oralisation de l'écrit joue également un rôle fondamental dans l'acquisition de la compétence d'expression orale. D'après Monica, VLAD cité par Elie, ALRABADI :

«La lecture-modèle de l'enseignant permet de fournir des bases d'apprentissage de la prononciation correcte en langue étrangère, elle propose une segmentation du texte, segmentation qui va servir de base à l'explication, elle sert enfin pour les questions d'ancrage pour les questionnements qui vont suivre». ⁽⁴⁴⁾

La lecture présente ainsi un moyen très intéressant pour un travail sur la langue dans ses différents aspects: prononciation, prosodie, élocution, compréhension, vocabulaire, discussion, interaction, analyse, résumé, synthèse, etc.

La lecture à voix haute est un moyen pour les apprenants de préciser leurs représentations orthographiques et phonologiques des mots. Elle est considérée comme support à l'apprentissage, à l'évaluation et à la compréhension du texte. La lecture est ainsi une base de travail assez pertinente pour travailler différents aspects et fonctions du langage .

Quant à la phonétique, selon J.P.CUQ et I.GRUCA:

elle : «Ne constitue plus un moment de la classe: elle est intégrée à chaque phase et est contextualisée». ⁽⁴⁵⁾

L'enseignement de la prononciation a connu aussi un regain d'intérêt à partir des années 1990 et toutes les méthodes de FLE comportent des activités de prononciation.

La phonétique reste la base de l'acquisition d'une compétence de communication et conditionne la compréhension et l'expression orales.

Dans le domaine de la prononciation, les apprenants ne sont pas tous sur un plan d'égalité. Il est très important de corriger certaines "erreurs" dès le début de l'apprentissage pour qu'elles ne soient pas ancrées. certaines techniques de correction phonétique permettent d'atténuer ces erreurs de prononciation comme, à titre d'exemple , l'utilisation des exercices de discrimination auditive. Il est également préférable que l'enseignant connaisse le système phonique de la langue maternelle des apprenants afin d'élaborer, au mieux, des exercices adaptés aux particularités de ce système.

⁽⁴³⁾ MARTINEZ Pierre, *op.cit.*, p.91.

⁽⁴⁴⁾ ALRABADI Elie, «Quelle méthodologie faut-il adopter pour l'enseignement/apprentissage de l'oral», *Didáctica. Lengua y Literatura* , Vol. 23, 2011, Université du Yarmouk, Disponible sur Internet: http://dx.doi.org/10.5209/rev_DIDA.2011.v23.36308 (site consulté le : 13/04/2014).

⁽⁴⁵⁾) CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle, *op.cit.*, p.175.

Par exemple, un arabe ne peut distinguer l'opposition[p]/[b], car cette opposition n'existe pas dans la langue source. Il est donc difficile de reproduire un son si on ne le perçoit pas dans ses caractéristiques propres.

CHAPITRE II :

LA COMPÉTENCE ORALE EN 4^{ème} AM . (CONTEXTE ALGÉRIEN)

1- L'enseignement du FLE au cycle moyen:

La réforme opérée dans la système éducatif, avec l'adoption de l'approche par compétences et la pédagogie du projet, a bien évidemment touchée à l'enseignement des langues. Les objectifs visés sont décrits de la manière suivante:

«Organiser selon une méthode progressive, scientifique et expérimental, l'ouverture sur les langues étrangères dans l'enseignement fondamental afin de permettre l'accès direct aux connaissances et savoir universels». ⁽⁴⁶⁾

La réforme du système consiste à mettre en œuvre une série de mesures qui s'articulent autour de trois grands pôles, à savoir l'amélioration et la qualification de l'encadrement, la refonte de la pédagogie et la réorganisation générale du système éducatif. ⁽⁴⁷⁾

1.1 L'approche par compétences:

Elle vise à mettre l'apprenant dans une situation de communication définie (destinateur, destinataire, le contexte et la visée communicative). Elle avance une logique de compétences à acquérir et à investir par l'apprenant. Le but de l'approche par compétences est de présenter de manière opérationnelle des démarches méthodologiques pour organiser les enseignements des langues par compétences spécifiques; le principe étant de concevoir la maîtrise du langue comme un

⁽⁴⁶⁾ Ministère de l'Education Nationale, «La réforme du système éducatif», *Revue El-Mourabbi*, N° 1, 2004, Disponible sur Internet : <http://www.cndp.dz.org> (site consulté le : 20/04/2014).

⁽⁴⁷⁾ *Idem*.

ensemble structuré de compétences diverses acquises à des niveaux différents. Ceci appelle des modes d'organisation des enseignements plus précis, plus adaptés à l'objet d'enseignement.

L'approche par compétences tend à développer une compétence langagière définie en prenant en compte dans chaque séquence d'apprentissage les quatre habiletés linguistiques (compréhension orale et écrite, production orale et écrite).

1.2 La pédagogie du projet:

Elle prône la construction d'un savoir contextualisé. Elle organise les apprentissages en séquences :

«mode d'organisation des activités qui rassemble des contenus différents autour d'un ou de plusieurs objectifs ». ⁽⁴⁸⁾

L'apprentissage du FLE contribue à développer chez l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit, la pratique des quatre domaines d'apprentissage : écouter/parler et lire/écrire, ce qui permet à l'élève de construire progressivement sa connaissance de la langue française et de l'utiliser à des fins de communication et de documentation.

Il s'agit pour l'élève de collège, de se forger, à partir de textes variés oraux ou écrits, des outils d'analyse méthodologique efficaces pour aborder ces textes ou en produire lui-même. Il affinera ses compétences méthodologiques et linguistiques tout au long du cycle.

Au terme du cycle moyen, l'élève, placé dans des situations de communication complexes, doit être capable de comprendre/produire des textes oraux et des textes écrits de types **explicatif**, **prescriptif**, **narratif** et **argumentatif**. Il doit aussi être en mesure de reconnaître et de produire des passages descriptifs intégrés aux différents types de textes.

2-Le programme de français de la 4^{ème} AM: ⁽⁴⁹⁾

Au terme du 4^{ème} AM, l'élève doit être capable de comprendre/ produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant de l'**argumentatif**.

⁽⁴⁸⁾ Ministère de l'Education Nationale, *Document d'accompagnement du programme de français de la 2^{ème} année de l'enseignement moyen*, Décembre 2003, p.24.

⁽⁴⁹⁾ Ministère de l'Education Nationale, *Guide du Manuel de Français 4^{ème} AM*, Alger, ONPS, 2013-2014, pp.5-8.

2.1 Les objectifs de l'enseignement du français en 4^{ème} AM:

L'argumentation représente l'objectif d'enseignement de la 4^{ème} AM.

Le texte argumentatif est le type de texte qui défend une opinion, un point de vue, une thèse sur une question relative à un des différents domaines d'expérience.

L'argumentation suppose une situation de communication, d'échange où l'émetteur (l'argumentateur) essaie de convaincre le récepteur (l'argumentataire).

Pour convaincre le destinataire (auditeur, lecteur, spectateur,...) et l'amener à partager son point de vue, l'argumentateur utilise des arguments développés dans un argumentaire.

Chaque argument est souvent soutenu ou illustré par un ou plusieurs exemples d'ordre narratif, descriptif ou explicatif.

Généralement, l'argumentateur, pour mieux défendre son point de vue, choisit ses arguments, les organise et les présente selon le degré d'importance qu'il leur accorde.

2.1.1 Le profil d'entrée en 4^{ème} AM:

La typologie de textes structure les programmes du français dans le cycle moyen et offre un cadre pertinent pour asseoir les apprentissages linguistiques. Ainsi:

l'élève entrant en 4^{ème} AM est capable de:

- **A l'oral/compréhension :**

- se positionner en tant qu'auditeur.
- analyser un récit pour retrouver ses composantes.

- **A l'oral/production:**

- Restituer l'essentiel d'une histoire écoutée.
- Reformuler pour lever les obstacles à la communication.
- Résumer une histoire écoutée.
- Produire un récit cohérent et compréhensible.

2.1.2 Le profil de sortie de 4^{ème} AM:

L'élève sortant de la 4^{ème} AM est capable de:

- **A l'oral/compréhension:**

- Se positionner en tant qu'auditeur.
- Retrouver les caractéristiques d'un texte argumentatif.

- **A l'oral/production:**

- Restituer l'essentiel d'un argumentaire écouté.
- Analyser l'argumentation d'un locuteur (la thèse, les arguments,...).
- Synthétiser l'argumentation d'un locuteur.
- Interagir en affirmant sa personnalité.
- Défendre son point de vue en respectant l'avis des autres.
- Produire une argumentation basée sur deux ou trois arguments personnels.

2.2 L'organisation de l'enseignement / apprentissage en projets:

Dans l'approche par compétences, la réalisation d'un projet est une situation où le processus de résolution prend le pas sur le produit visé. Le projet pédagogique réfère à la centration de l'acte éducatif sur l'apprenant. C'est le cadre intégrateur dans lequel les objectifs d'apprentissage destinés à travailler une ou plusieurs compétences prennent tout leur sens. Le projet est le cadre fédérateur des intentions, des activités et des moyens utilisés dans la classe. Il est, non pas un projet en marge des apprentissages, mais un projet moteur de ces apprentissages. Le projet se démultiplie en séquences qui, elles se démultiplient en objectifs l'apprentissage.

Maintenant, nous présentons le programme de l'oral du FLE de la 4^{ème} AM à travers le tableau suivant :

Tableau N°2: le programme de l'oral du FLE de la 4^{ème} AM. ⁽⁵⁰⁾

Séquence/ passerelle	Vérification des acquis: → - différencier les types des textes étudiés les années précédentes. - distinguer le texte argumentatif des autres types de textes. - découvrir la structure d'un texte argumentatif.
---------------------------------	---

Projet 1	A l'occasion de la journée internationale de l'environnement, réaliser un recueil de textes illustrés qui aura pour titre: " Nos gestes au quotidien pour protéger notre environnement ".	
Séquences	Oral	
	Ecouter / comprendre à l'oral :	Parler / produire à l'oral :
Séquence 1 : Argumenter en utilisant l'explicatif pour faire prendre conscience de la nécessité de préserver son environnement.	une chanson à visée argumentative: Monsieur Toulmonde, Aldebert.	un texte argumentatif à partir d'une affiche: des gestes au quotidien pour préserver son environnement.
Séquence 2 : Argumenter en utilisant l'explicatif pour faire agir en faveur de la protection du littoral.	une vidéo portant sur un nettoyage de plage pour faire agir en faveur de la protection.	des arguments pour convaincre à partir de photos.
Séquence 3 : Argumenter en utilisant l'explicatif pour sensibiliser à la nécessité de protéger les animaux.	un film documentaire pour sensibiliser à la protection des animaux: " l'ours blanc ".	un texte argumentatif à partir d'un visuel/prendre la parole pour défendre les animaux menacés de disparition.
Projet 2	Afin de lutter contre certains fléaux sociaux, écrire un dialogue argumenté ayant pour titre " mieux vaut prévenir que guérir ". Ce dialogue sera mis en scène pour être joué devant les autres camarades.	
Séquence 1 : Argumenter dans le récit	une fable chantée: "La cigale et la fourmi".	un récit argumenté à partir d'une BD publicitaire: " La cigale, le tabac et la fourmi".
Séquence 2 : Argumenter par le dialogue.	un dialogue argumenté entre adolescents ayant pour thème " le téléphone portable".	un dialogue argumenté à partir de bulles.
Projet 3	Réaliser un dépliant touristique mettant en valeur les aspects attractifs d'une région de son choix pour inciter les gens à la visiter.	
Séquence 1 : Argumenter pour inciter à la découverte.	un extrait de dépliant touristique: " Voyage au bout du rêve".	une description à visée argumentative à partir d'un visuel.
Séquence 2 : Argumenter dans la lettre.	une lettre argumentée.	un texte descriptif à visée argumentative à partir d'un visuel: la carte postale.

⁽⁵⁰⁾ Ministère de l'Education Nationale, *Mon Livre de Français 4^{ème} AM*, Alger, ONPS, 2013-2014, pp.4-5.

2.3 Les compétences et les objectifs d'apprentissage en 4^{ème} AM ⁽⁵¹⁾

Domaines	Compétences terminales	Composantes de la compétence	Objectifs d'enseignement/apprentissage
Oral : écouter/ parler	C.T.1 Comprendre/ produire oralement des textes Argumentatifs.	Se positionner en tant qu'auditeur .	-Identifier les paramètres de la situation de la communication : (lieu, époque, locuteur(s) ou interlocuteurs, ..). - Identifier le thème et la problématique. - Repérer les éléments prosodiques et para verbaux pertinents.
		Analyser un texte argumentatif.	-Identifier le point de vue du locuteur (la thèse). - Retrouver les arguments qui appuient la position du locuteur. - Retrouver les exemples qui illustrent les arguments. -Retrouver l'organisation d'un texte argumentatif.
		Résumer un texte argumentatif.	- Restituer la thèse développée . - Distinguer les arguments de leurs illustrations. - Restituer les arguments en respectant l'ordre de présentation.
		Prendre sa place dans un échange à deux ou à plusieurs Interlocuteurs.	- Reformuler le point de vue d'un locuteur pour assurer la compréhension de sa thèse. - Soutenir le point de vue d'un locuteur en présentant d'autres arguments. -Développer des arguments pour défendre son propre point de vue.
		Elaborer un texte argumentatif cohérent et compréhensible	- Exprimer son point de vue sur un problème posé. -Présenter des arguments par ordre d'importance pour soutenir son point de vue. - Illustrer les arguments par des exemples.

⁽⁵¹⁾ Ministère de l'Education Nationale, *Guide du Manuel de Français 4^{ème} AM*, Alger, ONPS, 2013-2014, p.7.

2.4 Les situations d'apprentissage :

Les enseignants(es) susciteront la mobilisation des compétences dans des situations variées et favoriseront les interactions entre les élèves par la mise en place de situations- problèmes.

La **situation-problème** est une **situation d'apprentissage** signifiante et concrète. Elle a un lien avec la réalité de l'élève, l'interpellant en faisant naître chez lui un questionnement. Sa pratique, fondée sur l'activité, donne l'occasion à l'élève d'expliquer sa démarche, d'explicitier sa pensée et de justifier ses choix pour répondre aux questions posées ou au problème à résoudre.

Dans une logique de construction de compétences, il s'agit de proposer aux élèves des situations qui leur permettent d'agir pour développer leur savoir-faire.

Les situations proposées doivent être significatives pour que les élèves, suffisamment motivés, puissent trouver un sens à leur apprentissage et s'y impliquer pleinement.

Dans le tableau suivant, il est donné quelques exemples de situations d'apprentissage à l'oral en rapport avec les compétences terminales à développer .

Tableau N°3: les exemples de situations d'apprentissage. ⁽⁵²⁾

Domaines	Compétences terminales	Exemples de situations d'apprentissage
Oral: écouter/parler	CT.1 Comprendre/ Produire Oralement des textes argumentatifs.	Les élèves sont mis en situation d'écoute de textes sonores , de différents types (narratif, explicatif, descriptif, argumentatif) pour sélectionner les textes argumentatifs. - Les élèves sont mis en situation d'écoute d'une argumentation pour dégager le point de vue de l'auteur et les arguments qui soutiennent son point de vue. - L'enseignant(e) place les élèves , par groupes, en situation d'écoute d'un texte argumentatif et leur demande de le résumer. - Les élèves prennent position devant un problème posé en justifiant leur point de vue par des arguments. Les élèves sont mis en situation d'appuyer des arguments par des exemples, des explications, des proverbes... - Les élèves produisent individuellement un court énoncé argumentatif dans lequel les arguments sont présentés par ordre d'importance. - Les élèves sont amenés à traduire une image en énoncé argumentatif pour plaider une cause.

⁽⁵²⁾ Ministère de l'Education Nationale, *Guide du Manuel de Français 4^{ème} AM*, Alger, ONPS, 2013-2014, p.10.

2.5 L'évaluation: ⁽⁵³⁾

Tout acte d'enseignement/l'apprentissage doit être accompagné par une évaluation qui peut revêtir différentes formes:

a)- L'évaluation diagnostique :

cette forme d'évaluation a pour objectif de faire émerger les connaissances et les représentations initiales des élèves avant d'entamer une année scolaire ou un nouveau projet.

b)- L'évaluation formative:

L'évaluation formative est une partie intégrante de l'action pédagogique. Elle porte à la fois sur des connaissances et sur des aspects méthodologiques. Elle doit être régulière, suffisamment variée et multiforme pour prendre en compte l'importance et la diversité des compétences à développer à l'oral et à l'écrit.

L'évaluation formative se pratique avec l'aide de l'enseignant(e) qui doit aider l'élève à apprendre **à apprendre** pour :

- mieux se connaître et s'organiser,
- mieux définir ses points forts et ses points faibles,
- se construire des méthodes de travail adaptées à ses possibilités:
 - intellectuelles (ensemble de savoirs acquis),
 - méthodologiques (ensemble de savoir-faire développés),
 - Affectives (travailler en groupes ou seul, maîtriser ses émotions...)
 - communicationnelles (participer à des échanges, être intelligible, être lisible...).

c)- L'évaluation certificative :

Cette forme d'évaluation permet aux élèves et à l'enseignant de faire le point sur le degré de développement des compétences. Les compétences s'évaluent à la faveur de situations qui font que chaque élève peut témoigner de ses acquis , permettant ainsi d'établir des bilans individualisés de compétences , à partir d'appréciations établies par rapport à des critères définis en termes d'indicateurs.

⁽⁵³⁾ Ministère de l'Education Nationale, *Guide du Manuel de Français 4^{ème} AM*, Alger, ONPS, 2013-2014, pp.11-12.

DEUXIÈME PARTIE:

CADRE PRATIQUE

CHAPITRE I :

LE CADRE EXPÉRIMENTAL DE LA RECHERCHE

Après avoir achevé la partie théorique de notre travail de recherche, nous présenterons dans la suite notre partie pratique en suivant une démarche expérimentale pour confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Notre démarche de recherche comprend deux parties :

- Dans la première partie, nous avons distribué un questionnaire aux enseignants du cycle moyen.
- Dans la deuxième partie nous avons choisi l'observation des cours et leurs déroulements dans la classe.

Dans cette partie pratique, nous essayons de:

- Connaître la réalité de l'oral du FLE (compréhension et production orales) en 4^{ème} AM.
- Développer la compétence discursive (la production orale) chez les apprenants de la 4^{ème} AM via les pratiques de classe en proposant une remédiation convenable.

1.Le questionnaire:

Nous avons adressé un questionnaire aux vingt (20) enseignants du cycle moyen dans le but de recueillir plus d'informations et d'opinions autour de l'oral du FLE de la part des enseignants qui travaillent dans des établissements différents à travers la ville d'El-Oued.

Donc, nous avons choisi les six (06) C.E.M suivants:

- C.E.M. AYACHI-AMOR Taher, El Gara-Est , Commune d'El-Oued: (05enseignants)
- C.E.M. El-Gharbia, Commune HASSANI Abdelkerim : (03 enseignants)
- C.E.M. HAMOUDI Abderrahmane, Commune HASSANI Abdelkerim: (03 enseignants)
- C.E.M. MAAMRI Abderrahmane, Z'Goum, Commune HASSANI Abdelkerim: (03 enseignants)
- C.E.M. MENANI Saci Z'Goum, Commune HASSANI Abdelkerim: (03 enseignants)
- C.E.M. Z'Goum El-Djadida, Z'Goum, Commune HASSANI Abdelkerim :(03 enseignants)

Informations générales :

Tableau : " Votre sexe "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Masculin	10	50 %
Féminin	10	50 %

Graphique :



Résultat:

D'après le tableau , nous constatons que le pourcentage d'enseignants de FLE (50%) est égal à celui d'enseignantes (50%).

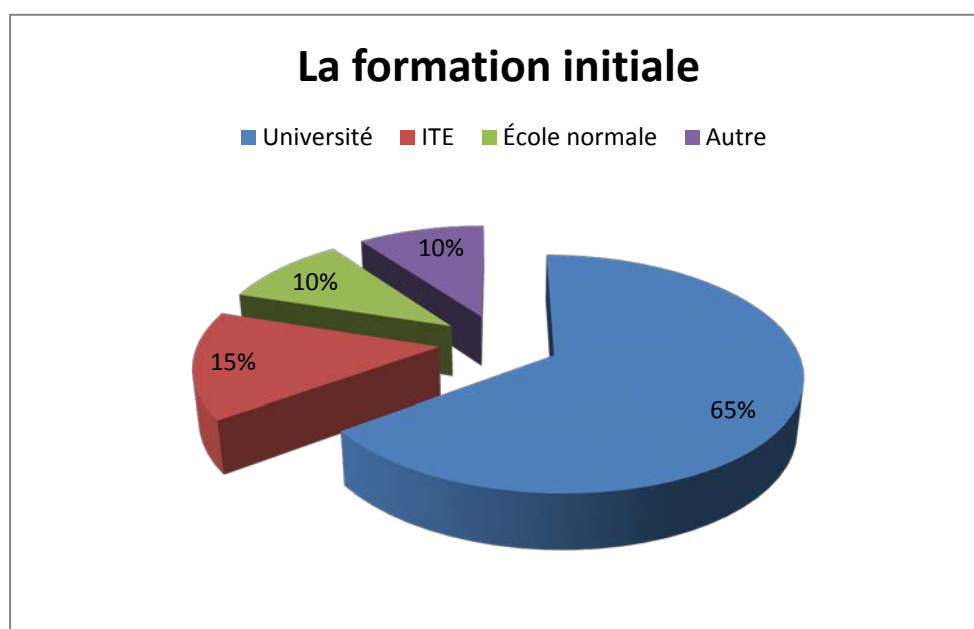
Commentaire:

L'égalité de pourcentage de sexe entre enseignant et enseignante de FLE nous confirme que les hommes et les femmes ont la même vocation pour enseigner le FLE.

Tableau : " Vous êtes diplômé de "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Université	13	65 %
ITE	03	15 %
École normale	02	10 %
Autre	02	10 %

Graphique :



Résultat:

Selon le tableau, il y a une nette domination des enseignants venant de l'université (65%), alors que le pourcentage est faible des enseignants issus de l'ITE (15%) et encore plus faible pour les enseignants ayant un diplôme de l'école normale (10%), cela comme les autres diplômés (des ingénieurs par exemple) qui travaillent dans l'enseignement (10%).

Commentaire:

Vu que la plupart des enseignants de FLE issus de l'université, cela nécessite une assistance pédagogique.

Tableau : " Vous avez une expérience professionnelle de "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Moins de 10 ans	08	40 %
Plus de 10 ans	12	60 %

Graphique :



Résultat:

Le tableau nous montre que les enseignants plus expérimentés (plus de 10 ans) dominent le secteur de l'enseignement (60 %).

Commentaire:

En principe, avec un pourcentage élevé des enseignants expérimentés nous devons avoir un meilleur résultat concernant l'oral.

Questions :

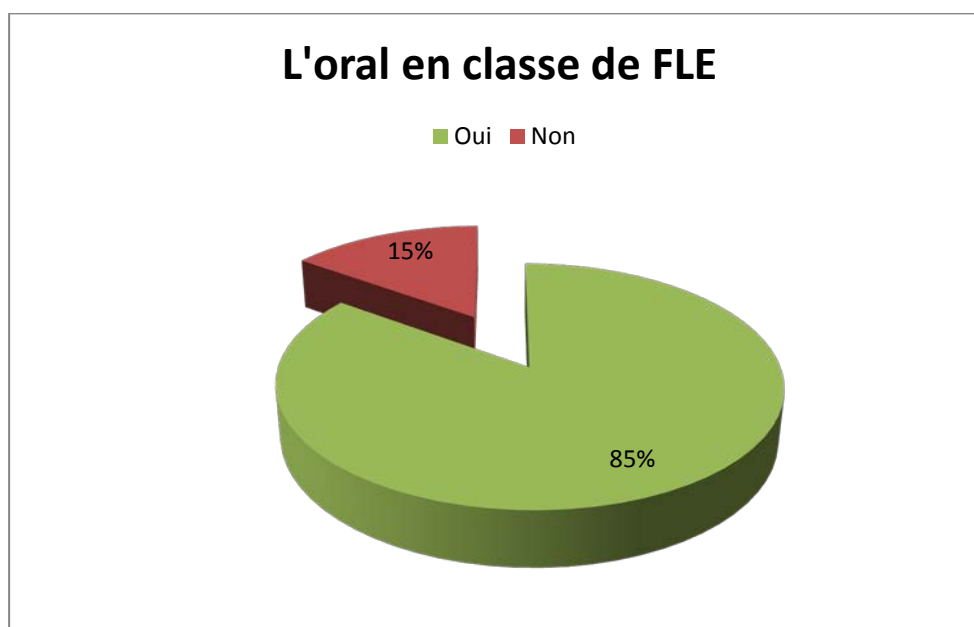
Question n° 1:

1- Faites-vous de l'oral avec vos apprenants?

Tableau n° 1: " L'oral en classe de FLE "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	17	85 %
Non	03	15 %

Graphique n° 1:



Résultat:

Nous remarquons que le taux est très élevé des réponses affirmatives (85%).

Commentaire:

Nous signalons que ce résultat ne reflète pas la réalité de l'oral du FLE.

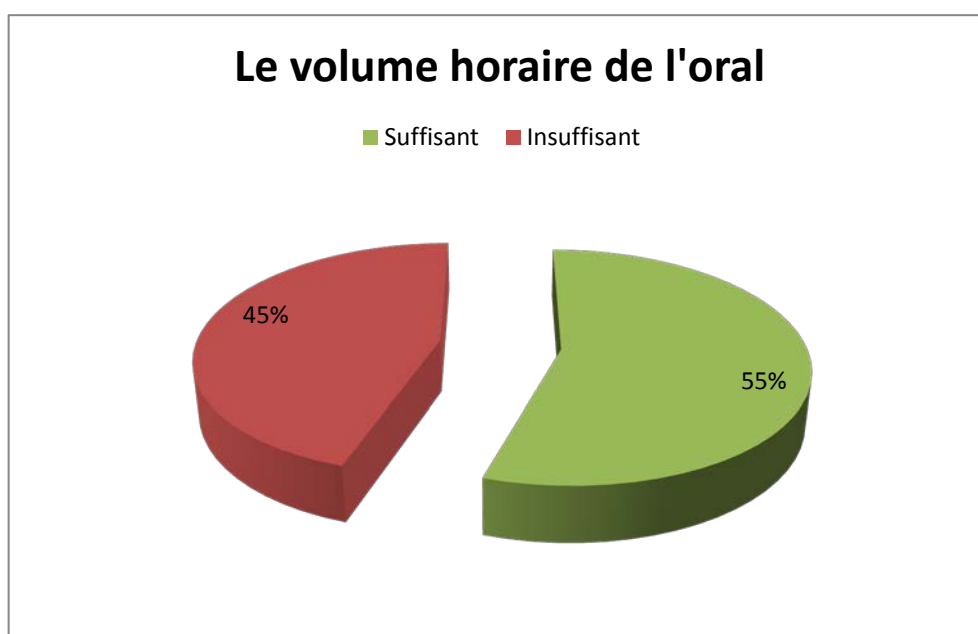
Question n° 2:

2- Comment trouvez-vous le volume horaire destiné à l'oral dans le programme de la 4^{ème} AM?

Tableau n° 2: " Le volume horaire de l'oral "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Suffisant	11	55 %
Insuffisant	09	45 %

Graphique n° 2:



Résultat:

Nous observons, qu'il n'y a pas de grande différence entre les avis des enseignants concernant le volume horaire destiné à l'oral dans le programme du FLE de la 4^{ème} AM (55%) et (45%).

Commentaire:

Malgré que le volume horaire réservé à l'oral soit suffisant d'après 55% des enseignants interrogés, cela n'a pas amélioré le niveau de l'oral des apprenants.

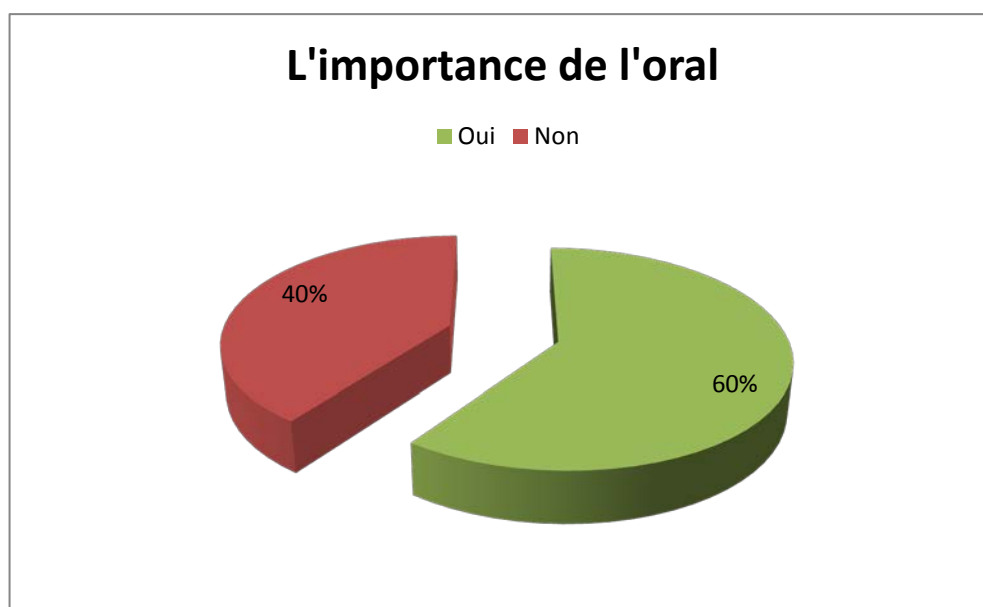
Question n° 3:

3- Pensez-vous que le contenu du programme de la 4^{ème} AM donne assez d'importance à la compréhension et à la production orales?

Tableau n° 3: " L'importance de l'oral "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	12	60 %
Non	08	40 %

Graphique n° 3:



Résultat:

60% des enseignants de FLE sont convaincus que le contenu du programme de la 4^{ème} AM donne assez d'importance à la compréhension et à la production orales.

Commentaire:

Nous voyons que l'importance donnée à la compréhension et à la production orales n'a pas abouti à un résultat satisfaisant.

Question n° 4:

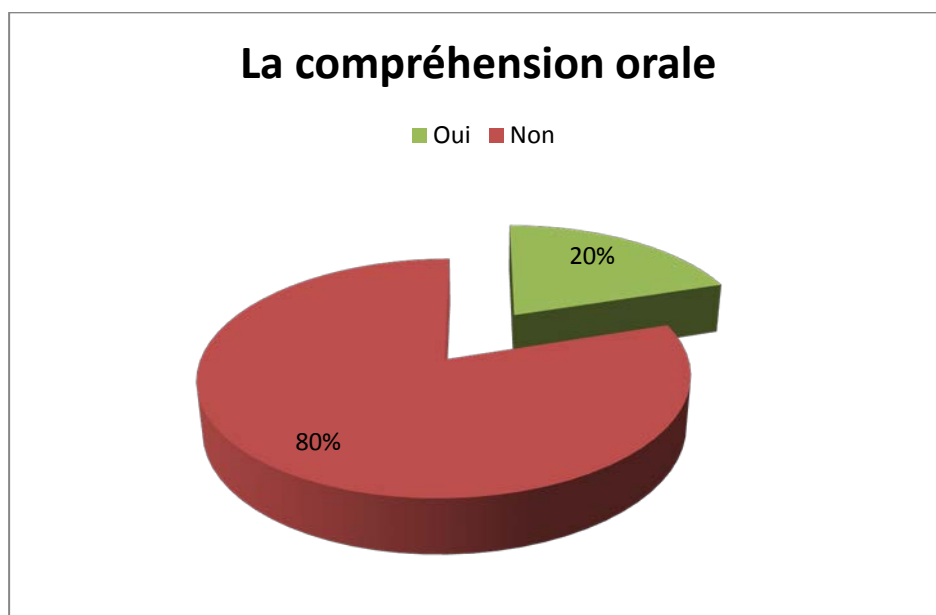
4- Vu que le programme de la 4^{ème} AM se base sur l'argumentation:

a)- Vos apprenants, peuvent-ils comprendre oralement un discours argumentatif ?

Tableau n° 4 (a): " La compréhension orale "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	04	20 %
Non	16	80 %

Graphique n° 4 (a):



Résultat:

Nous lisons que 80% des enseignants déclarent l'incompétence des apprenants de la 4^{ème} AM à comprendre un discours argumentatif.

Commentaire:

Nous pouvons dire que ce résultat est un handicap pour l'oral du FLE.

b)- Vos apprenants, peuvent-ils produire oralement une argumentation?

Tableau n° 4 (b): " La production orale "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	01	05 %
Non	19	95 %

Graphique n° 4 (b):



Résultat:

Le tableau nous montre que 95% des apprenants de la 4^{ème} AM n'arrivent pas à produire oralement une argumentation.

Commentaire:

Nous interprétons que le handicap de la compréhension orale influe directement sur la production orale.

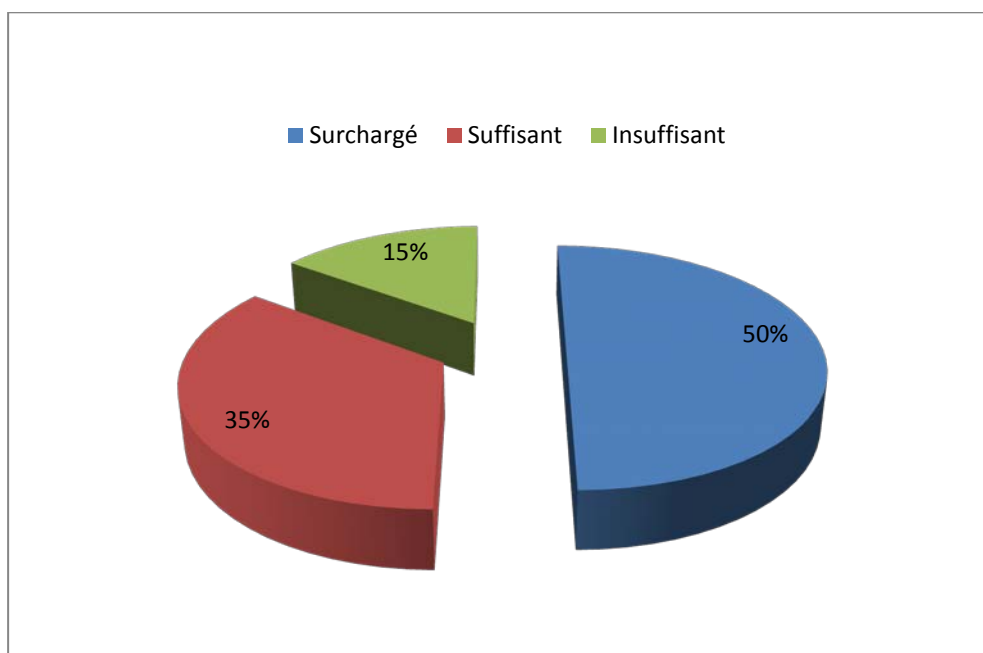
Question n° 5:

5- Pensez-vous que le programme de l'oral en 4^{ème} AM est:

Tableau n° 5: " Le programme de l'oral "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Surchargé	10	50 %
Suffisant	07	35 %
Insuffisant	03	15 %

Graphique n° 5:



Résultat:

50% des enseignants disent que le programme de l'oral en 4^{ème} AM est surchargé, tandis que 35% déclarent qu'il est suffisant et pour le reste 15% : c'est insuffisant.

Commentaire:

Nous notons que la surcharge du programme de l'oral en 4^{ème} AM a freiné la progression de l'oral chez les apprenants.

Question n° 6:

6- Est-il adapté aux niveaux langagiers réels de vos apprenants?

Tableau n° 6: " L'adaptation du programme "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	00	00 %
Non	20	100 %

Graphique n° 6:



Résultat:

L'unanimité des enseignants de FLE (100%) affirme que le programme de l'oral en 4^{ème} AM n'est pas adapté aux niveaux langagiers réels des apprenants.

Commentaire:

Nous remarquons que les conséquences de la surcharge du programme de l'oral en 4^{ème} AM nous mène à son inadéquation aux niveaux langagiers réels des apprenants.

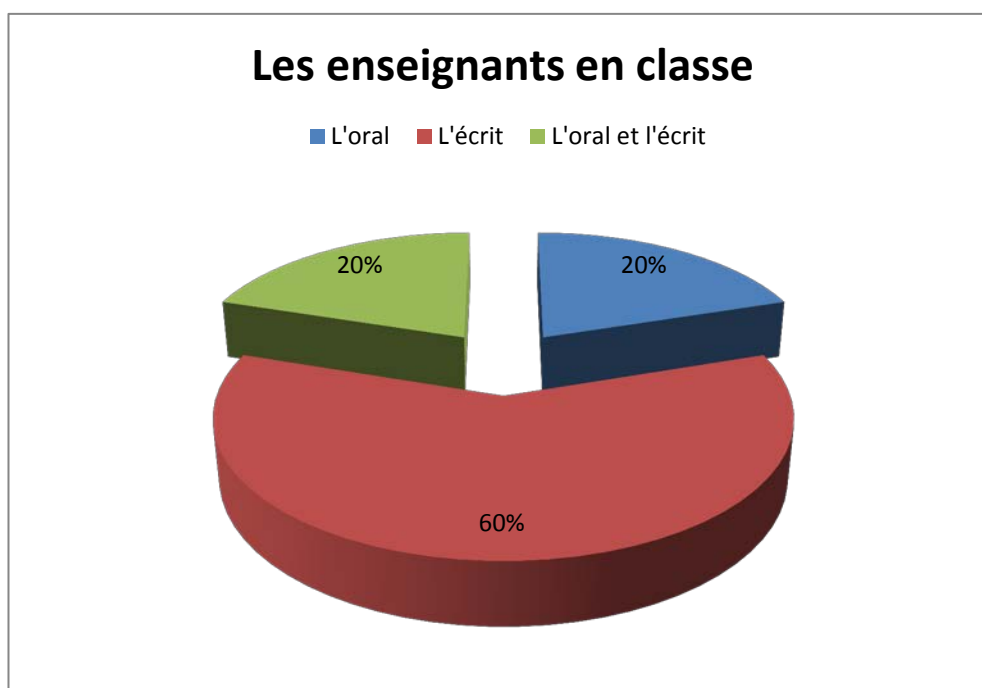
Question n° 7:

7- Vous vous sentez à l'aise lorsque vous enseignez:

Tableau n° 7: " Les enseignants en classe "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
L'oral	04	20 %
L'écrit	12	60 %
L'oral et l'écrit	04	20 %

Graphique n° 7:



Résultat:

60% des enseignants de FLE se sentent à l'aise lorsqu'ils enseignent l'écrit, alors que 20% préfèrent enseigner l'oral et l'autre 20% aiment enseigner l'oral et l'écrit.

Commentaire:

Nous signalons que la plupart des enseignants de FLE préfère enseigner l'écrit au détriment de l'oral en 4^{ème} AM.

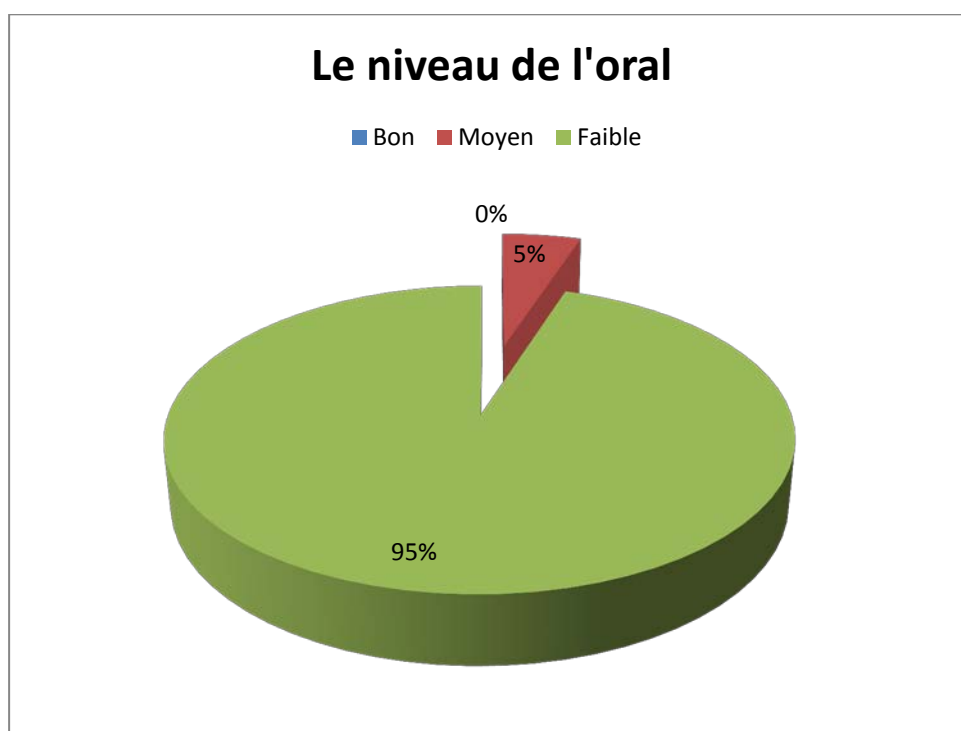
Question n° 8:

8- Arrivés du primaire, le niveau de l'oral du FLE de vos apprenants est:

Tableau n° 8: " Le niveau de l'oral "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Bon	00	00 %
Moyen	01	05 %
Faible	19	95 %

Graphique n° 8:



Résultat:

95% des enseignants affirment que le niveau de l'oral du FLE des apprenants venant du primaire est faible, par contre 5% seulement des enseignants reconnaissent que le niveau est moyen.

Commentaire:

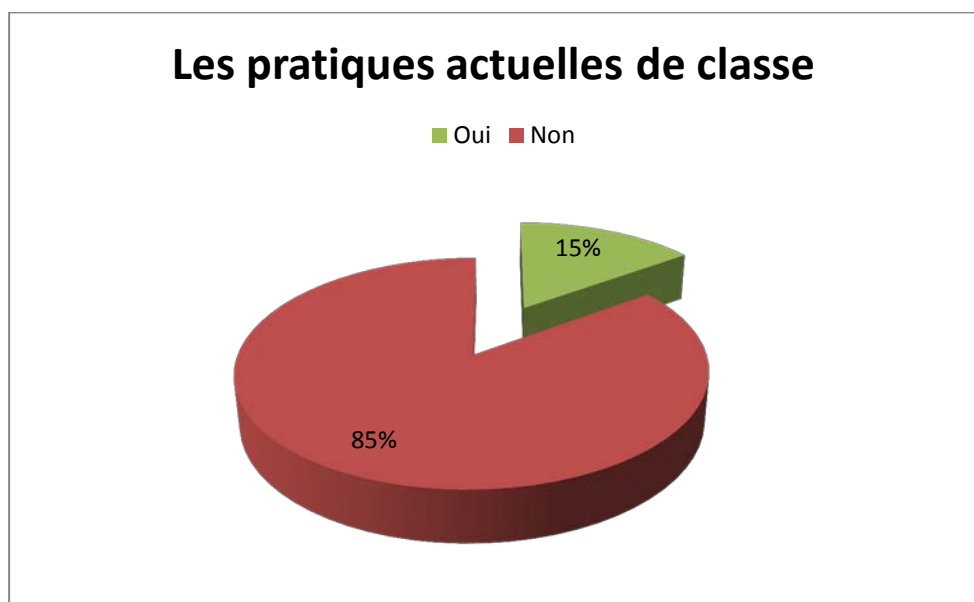
Nous pouvons dire que la majorité absolue des enseignants de FLE au cycle moyen affirme que l'oral doit être pris en charge au primaire.

Question n° 9:

9- Pensez-vous que les pratiques actuelles de classe peuvent aider vos apprenants à communiquer oralement en français avec aisance?

Tableau n° 9: " Les pratiques actuelles de classe "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Oui	03	15 %
Non	17	85 %

Graphique n° 9:**Résultat :**

85% des enseignants de FLE ont une réponse négative à propos les pratiques actuelles de classe.

Commentaire :

Nous constatons que la majorité des enseignants n'est pas convaincue des résultats obtenus par les pratiques actuelles de classe.

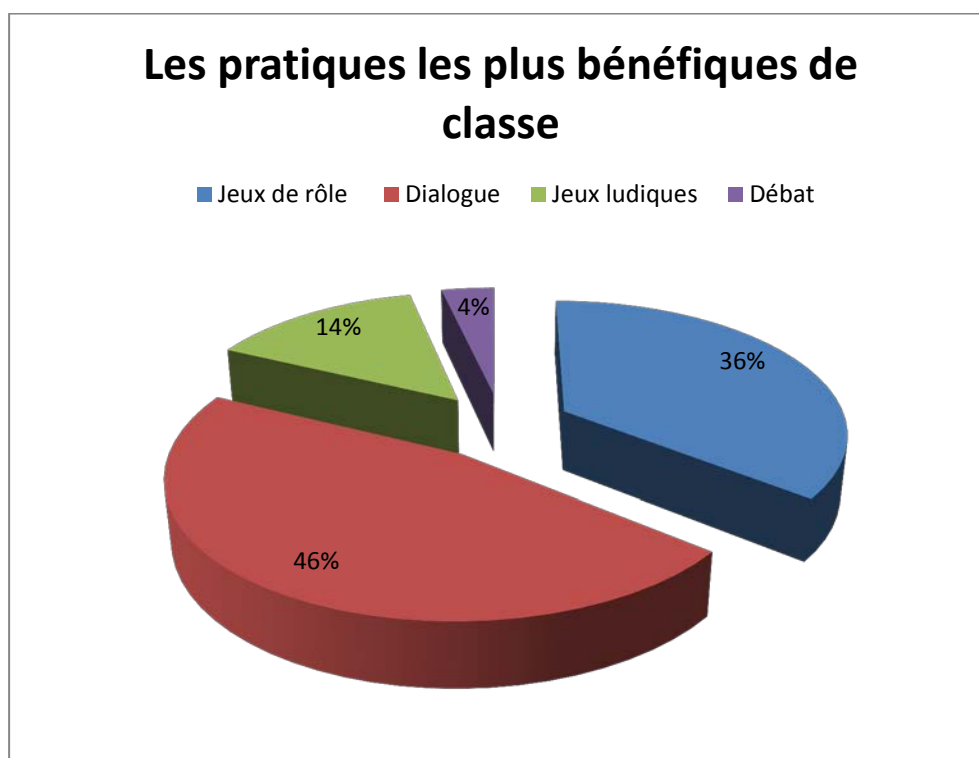
Question n° 10:

10- D'après vous, quelle pratique de classe serait la plus bénéfique pour améliorer l'oral de vos apprenants?

Tableau n° 10: " Les pratiques les plus bénéfiques de classe "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Jeux de rôle	10	36 %
Dialogue	13	46 %
Jeux ludiques	04	14 %
Débat	01	04 %

Graphique n° 10:



Résultat:

Pour améliorer l'oral du FLE, 46% des enseignants préfèrent le dialogue, 36% les jeux de rôle, 14% les jeux ludiques et 4% le débat.

Commentaire:

Nous signalons que le dialogue et les jeux de rôle sont, en premier lieu, un appui pour l'amélioration de l'oral du FLE des apprenants de la 4^{ème} AM.

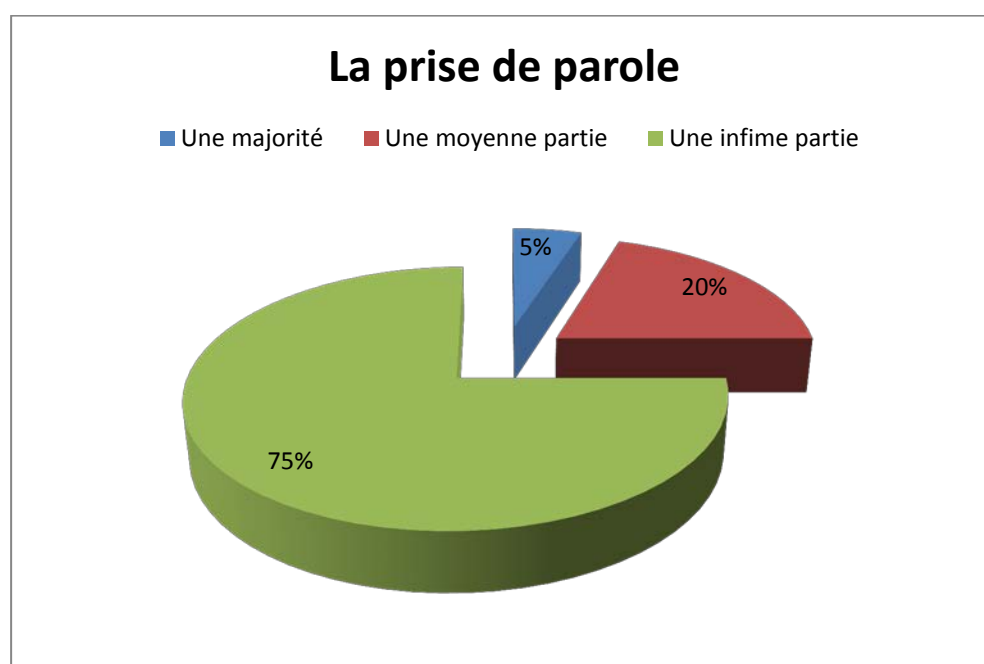
Question n° 11:

11- Vos apprenants qui prennent la parole en classe de FLE représentent:

Tableau n° 11: " La prise de parole "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Une majorité	01	05 %
Une moyenne partie	04	20 %
Une infime partie	15	75 %

Graphique n° 11:



Résultat:

75% des enseignants de FLE admettent qu'une infime partie des apprenants prend la parole en classe, tandis que 20% sont pour une moyenne partie et 5% seulement confirment la majorité.

Commentaire:

Nous confirmons que la majorité des enseignants avoue qu'une infime partie des apprenants prend la parole en classe de FLE.

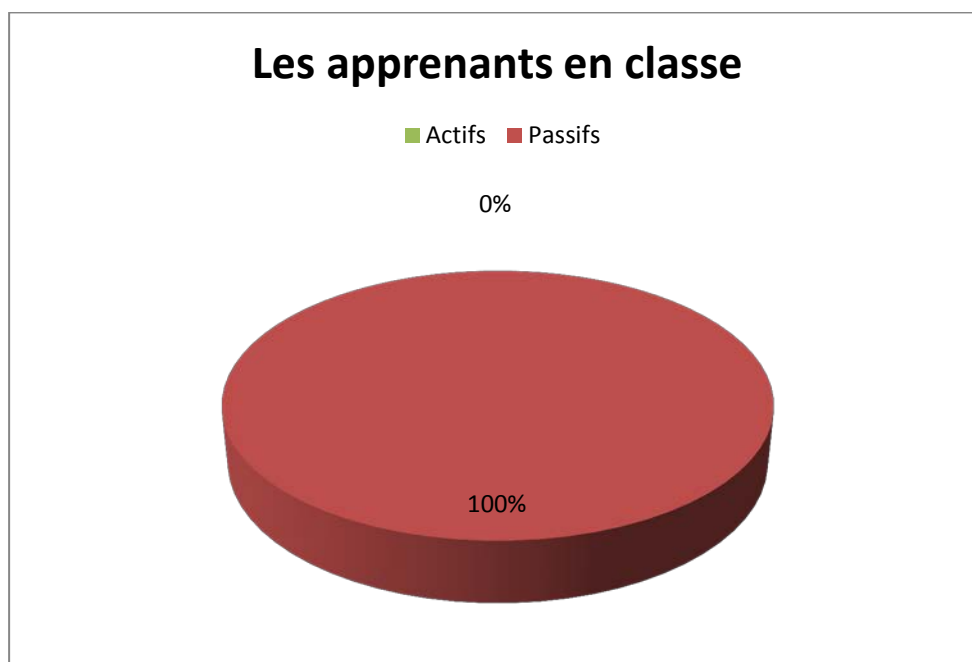
Question n° 12:

12- Selon vous, dans le cours de la production orale, vos apprenants sont:

Tableau n° 12: " Les apprenants en classe "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Actifs	00	00 %
Passifs	20	100 %

Graphique n° 12:



Résultat:

100% des apprenants de la 4^{ème} AM sont passifs pendant le cours de la production orale.

Commentaire:

Ce résultat confirme la passivité totale des apprenants de la 4^{ème} AM lors du cours de la production orale.

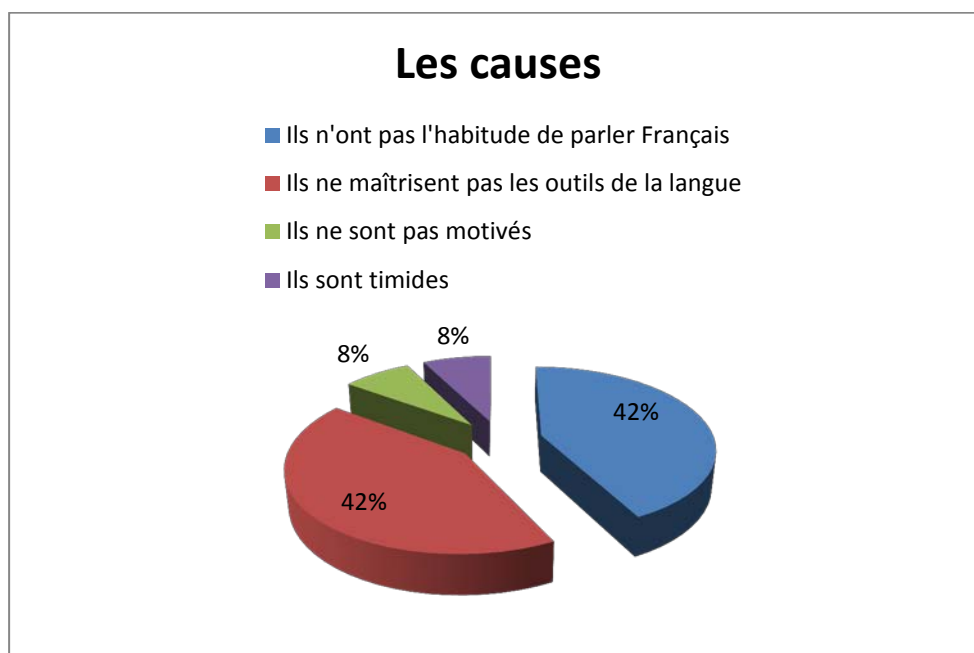
Question n° 13:

13- Pourquoi vos apprenants ne peuvent-ils pas parler français?

Tableau n° 13: " Les causes "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Ils n'ont pas l'habitude de parler Français	17	42 %
Ils ne maîtrisent pas les outils de la langue	17	42 %
Ils ne sont pas motivés	03	08 %
Ils sont timides	03	08 %

Graphique n° 13:



Résultat:

42% des enseignants de FLE affirment que leurs apprenants ne sont pas habitués à communiquer oralement en français, tandis que l'autre 42% voit qu'ils ne maîtrisent pas les outils de la langue. Par contre, 8% déclarent que leurs apprenants ne sont pas motivés, alors que le 8% restant dit qu'ils sont timides.

Commentaire:

Nous disons que les apprenants de la 4^{ème} AM ne peuvent pas parler français car ils ne maîtrisent pas les outils de la langue et ils n'ont pas l'habitude de parler français.

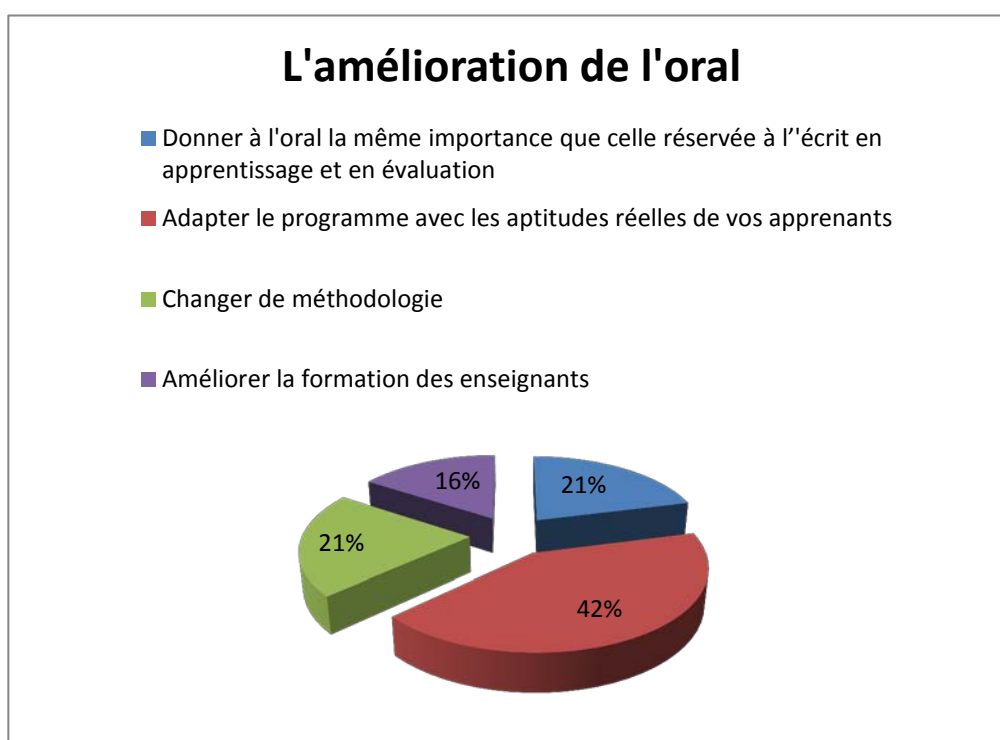
Question n° 14:

14- Pour améliorer le niveau de l'oral chez vos apprenants, faut-il :

Tableau n° 14: " L'amélioration de l'oral "

Réponse	Le nombre	Le pourcentage
Donner à l'oral la même importance que celle réservée à l'écrit en apprentissage et en évaluation	08	21 %
Adapter le programme avec les aptitudes réelles de vos apprenants	16	42 %
Changer de méthodologie	08	21 %
Améliorer la formation des enseignants	06	16 %

Graphique n° 14:



Résultat:

Pour améliorer le niveau de l'oral du FLE chez les apprenants de la 4^{ème} AM, 42% des enseignants ont répondu qu'il faut adapter le programme avec les aptitudes réelles des apprenants, 21% leurs avis sont de donner à l'oral la même importance que l'écrit en apprentissage et en évaluation, l'autre 21% a opté pour le changement de la méthodologie, tandis que 16% voient qu'il faut améliorer la formation des enseignants.

Commentaire:

Selon le tableau, nous remarquons qu'il doit y avoir une adaptation du programme du FLE de la 4^{ème} AM avec les aptitudes réelles des apprenants. Sans oublier de donner à l'oral la même importance réservée à l'écrit en apprentissage et en évaluation dans le contexte de changer de méthodologie et l'exigence d'améliorer la formation des enseignants.

2.L'expérimentation :

Grâce à l'expérimentation que nous avons effectuée avec les apprenants, nous avons pu recueillir des différentes remarques concernant l'oral en classe de FLE.

2.1. La sélection du public :

Au cycle moyen, nous avons choisi la classe de la 4^{ème} AM en tant qu' une classe plus avancée que les autres et celle-ci est une classe d'examen final et la plupart des apprenants sont intéressés à la matière du français.

Les apprenants de la 4^{ème} AM étudient le module du FLE à la moyenne de cinq (05) heures par semaine.

2.2. Le lieu visé :

D'abord, nous avons choisi deux établissements (02 C.E.M) de l'enseignement moyen, l'un urbain (C.E.M AYACHI-AMOR Taher, El Gara-Est, commune d'El Oued, Wilaya d'El Oued) et l'autre rural (C.E.M El-Gharbia, commune HASSANI Abdelkerim, Wilaya d'El Oued) pour observer le niveau de l'oral du FLE chez des apprenants issus des deux milieux socioculturels différents.

De plus, nous avons assisté aux quatre (04) séances de l'oral du FLE, présentées par deux (02) enseignants différents (âge, diplôme, expérience, etc.)

2.3. La technique de recueil de données :

Notre expérimentation s'appuie sur l'observation, la prise de notes et l'enregistrement des quatre séances de l'oral du FLE:

- Deux séances (la compréhension de l'oral, la production orale) étaient au C.E.M. El-Gharbia, commune HASSANI Abdelkerim.
- Deux séances (la compréhension de l'oral, la production orale) étaient au C.E.M. AYACHI-AMOR Taher, El Gara-Est, commune d'El Oued.

L'appareil enregistreur a été posé sur une table au milieu de la classe pour nous permettre d'enregistrer le maximum de productions orales des apprenants et de l'enseignant.

2.4. La première situation d'apprentissage :

Elle comprend les deux premières séances (la compréhension de l'oral, la production orale)

2.4.1. Les apprenants:

- Institution : C.E.M. El-Gharbia, commune HASSANI Abdelkerim, El Oued.
- Niveau : 4^{ème} AM.
- Classe : 4^{ème} AM 1.
- Âge : 15-16 ans.
- Nombre d'apprenants : 31 (garçons: 19, filles: 12)
- Milieu social : Peu favorisé.
- Situation intellectuelle des parents : Non intellectuels.
- Mois : Avril 2014.

2.4.2. L'enseignant :

- Âge : 38 ans.
- Sexe : Masculin.
- Diplôme : Licence en français.
- La formation initiale : Université.
- Qualification : Enseignant de français.
- Expérience professionnelle : 11 ans.

a) - Séance de la compréhension orale (de 15:00 H à 16:00 H) :

Remarque : dans les quatre séances, en référant à des modèles de transcription, nous avons adopté la transcription suivante:

- **P** : Enseignant
- **E1, E2, ..., Es** : Élève(s)
- **?** : Le point d'interrogation indiquant les questions.
- **!** : Le point d'exclamation indiquant les exclamations, les protestations.
- **+, ++, +++** : Pause courte, moyenne, longue.
- **()** : Les parenthèses sont pour nos commentaires.
- **//** : Les mots entre slashes indiquent les mots étrangers à la langue française.

Le cours proprement dit :

- Projet 03 : Réaliser un dépliant touristique mettant en valeur les aspects attractifs de sa région pour inciter les gens à la visiter.
- Séquence 01 : Argumenter pour inciter à la découverte.
- Activité : Compréhension de l'oral.
- Support : Texte écrit (un voyage au bout du rêve).⁽⁵⁴⁾
- Objectif d'apprentissage : Construire du sens à partir d'un extrait de dépliant touristique lu.

La transcription du cours :⁽⁵⁵⁾

P: Bonjour à tous.

Es : Bonjour monsieur.

P : Avant tout, sortez vos livres + à la page 141.

P : J'ai un texte écrit + je vais le lire + mais avant cela + je vous pose la question suivante ++ à quoi vous fait penser le mot vacances?

E1 : Voyage.

E2 : / Ovla / (mot arabe qui signifie les vacances)

P : Bien + / ovla / + c'est en arabe + mais en français c'est les vacances.

P : Maintenant + je lis les questions et je les expliquent + comme d'habitude (voir les questions et le texte support aux annexes).

⁽⁵⁴⁾ Ministère de l'Education Nationale, *Guide du Manuel de Français 4^{ème} AM*, Alger, ONPS, 2013-2014, p.82.

⁽⁵⁵⁾ Les questions du cours sont disponibles : Ministère de l'Education Nationale, *Mon Livre de Français 4^{ème} AM*, Alger, ONPS, 2013-2014, p.141.

P : Bon + avant de lire le texte + prenez vos cahiers d'exercices et prenez de notes au moment de ma lecture + écoutez bien.

(Le professeur lit et explique le texte support qui s'intitule : un voyage au bout rêve.)

P : Qui peut lire la première question?

E1 : De + où + a + t + on + pris ce texte.

P : C'est pas comme ça qu'on lit la question + mais + d'où a-t-on pris ce texte?

E2 : Dépliant + touristique.

P : Utilisez toujours la question + on a pris ce texte d'un dépliant touristique.

P : Qui peut lire la question suivante? (il y a quelques apprenants qui veulent lire la question).

E5: Où trouve +++ (hésitation)

P : Où trouve - t – on habituellement ce genre de document?

E6: / Makane / (mot arabe qui signifie lieu) vacances.

P : C'est pas lieu de vacances + on trouve habituellement ce genre de document dans des agences de voyage ou bien des agences touristiques.

P : Bon + la question suivante.

E2 : Peux ++ tu + expliquer + cette appellation + dépliant touristique.

P : Peux - tu expliquer cette appellation + dépliant touristique?

Es : (Silences).

P : Le dépliant touristique c'est un document plié en volets qui d'adresse aux touristes.

P : Quel est le titre de ce document?

Es : (Silences).

P : Le titre de ce document est + un voyage au bout de rêve.

P : A qui s'adresse t-il?

Es : (Silences).

P : Ce document d'adresse aux +

Es : Aux touristes.

P : Donc + la source est + dépliant touristique.

P : De quoi parle - ton dans ce document?

E7 : / As-Sahara / (mot arabe qui signifie le désert).

P : Bien + ce document parle du Sahara ou du désert.

P : Bon + citez deux mots se rapportant au thème du voyage et cinq mots se rapportant au thème du Sahara.

E1 : Touaregs + Hoggar.

P : Oui + encore.

Es : (Silences).

P : pour le thème du voyage + il y a + débarquer + découverte ++ et pour le thème du Sahara + il y a Touaregs + dunes + oasis + fantasia + Hoggar.

P : Quel sont les noms propres cités dans ce document?

E6 : Touaregs + Hoggar.

P : Très bien + encore.

E2: Tamanrasset.

P : Très bien + encore.

Es : (Silences).

P : Sahara, Tibetti.

P : Que fait l'auteur de ce dépliant?

Es : (Silences).

P : Il décrit le Sahara.

P : Alors + comment le fait –il?

Es : (Silences).

P : Il le fait de façon valorisante ++ il vante la région + il fait l'éloge du Sahara.

P : Quels mots ou expression valorisent la région?

E5 : Le fraîche.

P : Ah! Non + c'est la fraîcheur. + encore.

Es : (Silences).

P : Les mots et expressions qui valorisent la région sont ++ immensité grandiose + paysage féérique + havre de paix + admirer + apprécier leur calme bienfaissent et leur fraîcheur agréable + charme des Touaregs + etc.

P : Quelle est l'intention de l'auteur? C'est-à-dire + son but?

Es : (Silences).

P : Le but de l'auteur c'est + de mettre en valeur la région pour inciter les touristes à la visiter.

P : Quelle phrase du texte incite à la découverte de cette région?

Es : (Silences).

P : La phrase du texte qui incite à la découverte de cette région c'est + allez à la découverte du grand Sahara avec ses charmes et ses merveilles + et surtout l'accueil chaleureux et l'hospitalité de ses citoyens!

P : A quel temps et à quel mode est conjugué le verbe de cette phrase?

E2 : Le présent.

P : Quel présent? Le présent de l'indicatif?

Es : (Silences).

P : C'est + le présent de l'impératif ++ pourquoi?

Es : (Silences).

P : Pour conseiller les gens à visiter le Sahara.

- Le constat :

Après les salutations entre l'enseignant et ses apprenants, l'enseignant a demandé aux apprenants de sortir leurs livres et avant de lire le texte support (un voyage au bout du rêve), il a commencé par un éveil de l'intérêt en leur demandant d'expliquer le mot " vacances ". Après avoir lu et expliqué les questions et le texte, il a abordé l'exploitation du texte par la méthode interrogative (questions / réponses).

- Les critiques :

Malgré l'explication du texte par l'enseignant, nous avons observé que les apprenants n'ont pas bien saisi le sens de ce support car celui-ci contenait beaucoup de mots difficiles. C'est pourquoi, la participation des apprenants était plus ou moins négative. Ils ne prenaient pas de notes au moment de la lecture, cela nous laisse à penser que les apprenants ne sont pas intéressés et motivés en séance de la compréhension orale.

Nous avons aussi remarqué que l'enseignant n'a pas utilisé un support plus motivant (audio, vidéo).

b) - Séance de la production orale (de 16:00 H à 17:00 H) :

- Le cours proprement dit :

- Projet 03 : Réaliser un dépliant touristique mettant en valeur les aspects attractifs de sa région pour inciter les gens à la visiter.
- Séquence 01 : Argumenter pour inciter à la découverte.
- Activité : Production de l'oral.
- Support : Image (La carte de l'Algérie). ⁽⁵⁶⁾
- Objectif d'apprentissage : Produire à l'oral une description à visée argumentative à partir d'un visuel.

⁽⁵⁶⁾ *Ibid.*, p.142.

- **La transcription du cours :** ⁽⁵⁷⁾

P : Bonjour.

Es : Bonjour monsieur.

P : Alors + ouvrez vos livres à la page 142 ++ observez bien ce document +++
que représente-t-il?

E1 : L'Algérie.

P : Bien + il représente la carte de l'Algérie + à quoi te fait-il penser?

E2 : Paysage.

P : Encore.

Es : (Silences).

P : Il me fait penser au voyage + à la découverte + aux vacances.

P : Quelle en est la source?

E2 : ONT.

P : Bien + la réponse complète c'est + la source de ce document est l'Office
National du Tourisme + ONT ++ à qui est-il destiné?

Es : (Silences).

P : Il est destiné aux touristes + dans quel but?

E3 : Aux touristes.

P : Encore.

Es : (Silences).

P : Pour inciter au voyage.

P : Quel pays est représenté sur ce document?

E4: L'Algérie.

P : Très bien.

P : Combien de paysages vois-tu à l'intérieur de la carte?

E5 : Quatre paysages.

P : Très bien + je vois quatre paysages à l'intérieur de la carte + peux-tu les
identifier? Situe-les sur la carte de géographie.

Es : (Chuchotements).

E1 : Littoral + montagne.

E2 : / As-Sahara / (mot arabe qui signifie le désert).

P : Bien + encore.

Es : (Silences).

⁽⁵⁷⁾ *Idem.*, (Les questions du cours).

P : Utilisez toujours la question ++ je vois le littoral + un paysage de montagnes au nord + une Oasis + le désert dans le Sud.

P : Ces paysages se ressemblent-ils?

Es : (Silences).

P : Ces paysages sont variés + contrastés + magnifiques + etc.

P : D'autres paysages sont représentés à l'extérieur de la carte + les reconnais-tu? Que représentent-ils?

E4 : Timgad.

E2 : Tlemcen.

E1 : Chameau.

P : Très bien + donc + des sites et monuments historiques + ruines romaines de Timgad + le Méchouar à Tlemcen + l'animal emblématique du Sahara + un complexe touristique.

P : Observe bien le titre + comment l'appelle-t-on dans le langage publicitaire?

E6 : Publicité.

P : Encore.

Es : (Silences).

P : On l'appelle dans le langage publicitaire + un slogan + / Chiâar / (mot arabe qui signifie un slogan).

P : Bon + sous quelle forme est-il rédigé?

E1 : En couleur.

P : Oui en couleur + mais + il est rédigé par une phrase nominale + pourquoi?

Es : Publicité.

P : Oui + pour accrocher et attirer l'attention + donc + c'est la publicité.

- **Le constat :**

Nous avons constaté que l'enseignant a exploité le support visuel (image d'une carte de l'Algérie) à partir des questions / réponses durant toute la séance.

- **Les critiques :**

Les apprenants étaient durant cette séance peu actifs car le support choisi n'était pas tellement attirant (image fixe et pas de vidéo par exemple). Et ce dernier était un peu difficile par rapport aux capacités langagières réelles des apprenants.

2.5. La deuxième situation d'apprentissage :

Elle comprend les deux deuxièmes séances (la compréhension de l'oral, la production orale)

2.4.1. Les apprenants:

- Institution : C.E.M. AYACHI AMOR- Taher, commune El Oued, El Oued.
- Niveau : 4^{ème} AM.
- Classe : 4^{ème} AM 2.
- Âge : 15-16 ans.
- Nombre d'apprenants : 23 (garçons: 10, filles: 13)
- Milieu social : Favorisé.
- Situation intellectuelle des parents : Peu intellectuels.
- Mois : Avril 2014.

2.4.2. L'enseignant :

- Âge : 45 ans.
- Sexe : Masculin.
- Diplôme : Certificat d'Aptitude Professionnelle de l'Enseignement
Fondamental (C.A.P.E.F)
- La formation initiale : Institut Technologique de l'Éducation (ITE).
- Qualification : Enseignant de français.
- Expérience professionnelle : 25 ans.

a) - Séance de la compréhension orale (de 08:00 H à 09:00 H) :

Le cours proprement dit :

- Projet 03 : Réaliser un dépliant touristique mettant en valeur les aspects attractifs de sa région pour inciter les gens à la visiter.
- Séquence 02 : Argumenter dans la lettre.
- Activité : Compréhension de l'oral.
- Support : Document sonore (Une lettre).⁽⁵⁸⁾
- Objectif d'apprentissage : Construire du sens à partir d'une lettre écoutée à visée argumentative.

⁽⁵⁸⁾ Ministère de l'Education Nationale, *Guide du Manuel de Français 4^{ème} AM*, Alger, ONPS, 2013-2014, p.90.

La transcription du cours : ⁽⁵⁹⁾

P : Bonjour.

Es : Bonjour monsieur.

P : Bon + par exemple ++ Amira est à Alger + Leïla est à El Oued + d'après vous + Amira communique avec Leïla par quel moyen?

Es : (Silences).

P : Amira parle avec Leïla comment? (Le professeur reformule la question pour la simplifier).

Es : Téléphone.

P : Oui + Amira parle avec Leïla par le téléphone portable par exemple + ou bien?

E1 : Internet.

P : Oui + l'Internet ou bien le Facebook + mais avant le téléphone + l'Internet + le Facebook ++ qu'est-ce qu'il y avait.

E3 : Lettre.

P : Très bien + la lettre ++ bon + maintenant + vous allez écoutez le document sonore et vous allez répondre aux questions suivantes.

P : Qui parle? À qui? Où? Quand? (le professeur écrit ces questions au tableau).

P : Alors + maintenant + prenez vos cahiers d'exercices et répondez à ces questions.

(Après la 1^{ère} écoute du document sonore)

P : Qui parle?

Es : (Silences).

(Après la 2^{ème} écoute)

P : Alors + qui parle?

E3 : Sonia.

P : Très bien + à qui?

Es : (Silences).

(Après la 3^{ème} et la 4^{ème} écoute)

P : Bon + à qui?

Es : R +++ (hésitations).

⁽⁵⁹⁾ Les questions du cours sont disponibles : Ministère de l'Education Nationale, *Mon Livre de Français 4^{ème} AM*, Alger, ONPS, 2013-2014, pp.167-168.

P: À Racha.

P: Alors + qui peut dire toute la phrase?

Es : (Silences).

P : Sonia écrit une lettre à Racha ++ qui répète cette phrase?

E1 : Sonia écrit une lettre à Racha.

E4 : Sonia écrit une lettre à Racha.

P : Bon + Sonia écrit une lettre à Racha + où?

Es: (Chuchotements).

(Après la 5^{ème} écoute)

P : Bon + où?

E1 : Alger.

P : Bien + à Alger.

P : Quand?

E3 : 30 +++ (hésitation).

P : 30 Juin 2013.

P : Sonia écrit une lettre à Racha le 30 Juin 2013 à Alger.

P : Qui répète cette phrase?

E1 : Sonia écrit une lettre à Racha le 30 Juin 2013 à Alger.

E3 : Sonia écrit une lettre à Racha le 30 Juin 2013 à Alger.

P : Sonia écrit une lettre à Racha + pourquoi?

Es : (Silences).

(Après la 6^{ème} écoute)

P : Alors + pourquoi?

E5 : Annaba.

P : Oui + pour visiter Annaba ++ mais + pourquoi?

E1 : Les vacances.

P : Bien + pour passer les vacances à Annaba ++ chez qui?

Es : (Silences).

P : Chez leurs grands-parents + c'est-à-dire + grand-père et grand-mère.

P: Donc + Sonia écrit une lettre à Racha pour passer les vacances à Annaba chez leurs grands-parents.

P : Qui peut répéter cette phrase?

E3 : Sonia écrit une lettre à Racha pour passer les vacances à Annaba chez leurs grands-parents.

P : Bon + maintenant + vous allez réécoutez le document sonore et vous allez répondre aux questions suivantes + (le professeur écrit les questions au tableau)

1- Par quelles formules commence et se termine cette lettre?

2- Quel en est le thème?

3- Pour la convaincre, combien d'arguments emploie-t-elle :

- 4 arguments? - 2 arguments? - 3 arguments?

4- Par quel articulateur est introduit chaque argument?

(Après la 7^{ème} écoute)

P : Bon + cette lettre commence par quoi ?

E1 : Chère.

P : Bien + chère Racha ++ cette lettre se termine par quoi?

Es : (Silences).

P : Cette lettre se termine par + je t'embrasse de tout mon cœur.

P : Quel est le thème de cette lettre?

E1 : Voyage.

P : Le thème de cette lettre est le vacances.

P : Bon + pour la convaincre, combien d'arguments emploie-t-elle?

Es : (Silences).

P : Elle emploie quatre(04) arguments pour la convaincre.

P : Par quel articulateur est introduit chaque argument?

Es : D'abord + ensuite.

P : Oui ++ d'abord + ensuite + en plus + enfin.

P : Bon + que vont-elles faire à Annaba?

Es : (Silences).

P : D'abord + elle vont faire des activités sportives ++ du pédalo + de la planche à voile + de la pêche + du VTT et des balades ++ elles vont aller à la piscine ou elles vont aller courir sur le terrain de sport + ensuite + elles iront à la bibliothèque + au cinéma ou au musée ++ en plus + elles découvriront la ville d'Annaba ++ enfin elles découvriront l'art culinaire de leur grand-mère.

- **Le constat :**

D'abord, l'enseignant a commencé par un éveil de l'intérêt pour mettre les apprenants en bain linguistique. Ensuite, une écoute active d'un document sonore (lettre) aux apprenants et enfin, il a exploité ce document à partir des questions / réponses.

- **Les critiques :**

Nous avons remarqué que les apprenants n'étaient pas actifs pendant ce cours car ils avaient des difficultés à saisir le sens de certains mots compliqués se trouvant dans le document sonore. De plus, le thème abordé (la lettre) n'est pas actualisé pour les apprenants. Il aurait été plus préférable d'exploiter un sujet plus motivant (comme par exemple, l'Internet).

b) - Séance de la production orale (de 09:00 H à 10:00 H) :

- **Le cours proprement dit :**

- Projet 03 : Réaliser un dépliant touristique mettant en valeur les aspects attractifs de sa région pour inciter les gens à la visiter.
- Séquence 02 : Argumenter dans la lettre.
- Activité : Production de l'oral.
- Support : Photo (Une carte postale d' Amsterdam au Pays-Bas).⁽⁶⁰⁾
- Objectif d'apprentissage : Produire à l'oral un texte descriptif pour argumenter à partir d'un visuel.

Remarque : l'enseignant a remplacé la carte postale d'Amsterdam par une invitation à El Oued (la ville des apprenants) pour mieux aider les apprenants à s'exprimer oralement.

- **La transcription du cours :** ⁽⁶¹⁾

P : Bonjour.

Es : Bonjour monsieur.

P : Bon + maintenant à vous + vous invitez un(e) ami(e) ou bien un(e) cousin(e) pour passer les vacances chez vous + à El Oued.

E4 : Je suis dans El Oued.

P : Ah! Non + je suis à El Oued.

E4 : tu viens.

P : Tu peux venir à El Oued? Et c'est mieux de dire j'aimerais que tu viennes à El Oued + ou bien je voudrais que tu viennes à El Oued + et cela pour exprimer le souhait.

⁽⁶⁰⁾ Ministère de l'Education Nationale, *Mon Livre de Français 4^{ème} AM*, Alger, ONPS, 2013-2014, p.169.

⁽⁶¹⁾ Activités proposées (dialogue et jeux de rôle) par l'enseignant.

P : Mais + pourquoi? Qu'est ce qu'il y a à El Oued?

E1 : La ville + / Souk / (mot arabe qui signifie le marché)

P : Donc + pour visiter la ville et son marché.

P: Qui répète la phrase complète?

E1 : Pour visiter la ville et son marché.

P : Encore.

E2 : La piscine.

P : Oui + pour aller à la piscine + pourquoi?

E5 : / Sakhana / (mot arabe qui signifie il fait chaud).

P : Bien + pour aller à la piscine parce qu'il fait chaud.

P : Qui peut répéter cette phrase?

E3 : Pour aller à la piscine parce qu'il fait chaud.

P : Alors + pour visiter la ville et son marché + pour aller à la piscine parce qu'il fait chaud ++ qui répète?

E2 : Pour visiter la ville et son marché + pour aller à la piscine parce qu'il fait chaud.

P : Bon + encore.

E4 : / Tamar / (mot arabe qui signifie les dattes)

P : Oui + / Tamar / est en arabe et les dattes sont en français.

P : Donc + pour manger des dattes délicieuses c'est-à-dire / Tamar ladhidh /.

P : Bon + maintenant + utilisez les articulateurs comme + d'abord + ensuite + en plus + enfin ++ et utilisez encore + le future proche ou le future simple ++ par exemple + on va visiter ou on visitera ++ donc ++ d'abord + on visitera la ville et son marché + ensuite + on ira à la piscine parce qu'il fait chaud + et enfin + on mangera des dattes délicieuses.

P : Alors + maintenant + deux(02) apprenants reconstituent le dialogue (le professeur remplace la méthode interrogative " questions – réponses " par le dialogue).

E1 : Tu viens +++ (hésitation).

P : Tu peux venir à El Oued?

E1 : Tu peux venir à El Oued?

E2 : (Silence).

P : Ah! Non.

E2 : Ah! Non.

E1 : (Silence).

P : Pourquoi?

E1 : Pourquoi?

E2: (Silence).

P : Parce qu'il fait chaud + et qu'il y a des scorpions + c'est-à-dire / Ākareb / au Sahara.

Es : (Rires).

E2 : parce qu'il fait chaud et qu'il y a des scorpions au Sahara.

P : Bon + maintenant + **E3** et **E4** + allez au tableau pour jouer la scène et essayez de communiquer par le téléphone portable. (le professeur essaye de motiver les apprenants par un jeux de rôle).

E3 : Allo!

P : Allo! Ça va.

E3 : Allo! Ça va.

E4 : (Silence).

P : Ça va.

E4 : Ça va.

E3 : Tu viens à El Oued.

P : Tu viens à El Oued? (avec intonation).

E3 : Tu viens à El Oued? (avec intonation).

E4 : (Silence).

P : Ah! Non.

E4 : Ah! Non.

E3 : Pourquoi?

E4 : (Silence).

P : Parce qu'il y a des scorpions à El Oued et qu'il fait chaud.

E4 : parce qu'il y a scorpions et qu'il fait chaud.

E3 : (Rire).

P : Mais + non + à El Oued + d'abord + on visitera le marché de la ville ++ ensuite + on ira à la piscine parce qu'il fait chaud + et enfin + on mangera des dattes délicieuses.

E3 : À El Oued + d'abord + on visitera le marché de la ville ++ ensuite + on ira à la piscine parce qu'il fait chaud + et enfin + on mangera des dattes délicieuses.

- **Le constat :**

Nous avons constaté que l'enseignant a débuté son cours par la méthode habituelle (méthode interrogative " questions / réponses "). Pour motiver ses apprenants il a changé le support du projet (il a remplacé la carte postale d' Amsterdam par une invitation à El Oued). Et après notre intervention auprès de l'enseignant pour essayer d'appliquer le résultat du questionnaire qui a été destiné aux enseignants du cycle moyen (le dialogue et les jeux de rôle sont les pratiques les plus bénéfiques de classe pour développer la compétence discursive chez les apprenants de la 4^{ème} AM). L'enseignant a demandé aux apprenants de faire un dialogue et un jeux de rôle.

- **Les critiques :**

Nous avons signalé que le programme ne tient pas compte les compétences réelles langagières des apprenants (toute initiative à une leçon de production orale doit être issu du milieu socioculturel de l'apprenant). C'est pourquoi, et pour motiver ses apprenants, l'enseignant a changé le sujet de conversation (d'une carte postale d' Amsterdam à une invitation à El Oued). De plus, il a aussi changé le support (de la lettre à un dialogue. Puis, à un appel téléphonique "jeux de rôle"). Et cela tout en gardant l' objectif d'apprentissage du cours (produire à l'oral une description pour argumenter).

Nous avons aussi noté que le dialogue et les jeux de rôle n'ont pas vraiment donné le résultat désiré car les apprenants ne sont pas arrivés à s'en adapter. Bien que ces pratiques de classe (le dialogue et les jeux de rôle) leur aient donné une motivation.

CHAPITRE II :

LA RÉALITÉ ET LES PERSPECTIVES

1.Le résultat obtenu :

D'après notre enquête (le questionnaire et l'expérimentation), d'abord, nous avons constaté que le programme enseigné est loin des capacités langagières réelles des apprenants de la 4^{ème} AM et de leur milieu socioculturel. Aussi, les enseignants n'appliquent pas les pratiques les plus bénéfiques de classe de FLE comme le dialogue et les jeux de rôle pour améliorer la production orale car cela demande une préparation au préalable. De plus, les enseignants se sentent décourager par le niveau réel de l'oral FLE, ce qui empêche à innover dans leur enseignement. Enfin, en production orale, les enseignants parlent plus que leurs apprenants (les apprenants ne sont que des spectateurs). Cela n'est pas l'objectif principal de la séance. Donc, ces remarques confirment toutes nos hypothèses, qui sont les suivantes :

- a- Le programme du FLE de la 4^{ème} AM est surchargé, ambigu et incompatible avec les aptitudes réelles des apprenants.
- b- Vu que la formation des enseignants de français n'est pas appropriée et que le niveau de l'oral FLE des apprenants est faible, les enseignants cherchent la facilité de la tâche en préférant enseigner l'écrit au détriment de l'oral.
- c- Les apprenants sont très passifs au cours de la production orale.

2.Les lacunes observées:

Nous avons observé que les apprenants de la 4^{ème} AM ont plusieurs lacunes qui empêchent l'amélioration de leur niveau de l'oral FLE, qui sont les suivantes:

a- les pré requis des apprenants:

Arrivés en 4^{ème} AM, les apprenants devraient avoir des acquis qui leur permettent à communiquer aisément en français (vocabulaire, grammaire, conjugaison, phonétique, orthographe). Hélas! Nous avons observé que cela n'est pas le cas, que les apprenants de la 4^{ème} AM n'ont pas acquis les connaissances de base.

b- La pratique de la langue française:

Dans la région du sud en général et à El Oued en particulier, l'utilisation du français est quasi inexistante. Cela entraîne un handicap considérable à l'apprentissage du FLE. Autrement dit, le seul milieu, pour l'apprenant à utiliser la langue française, est la classe.

c- La motivation de l'apprenant:

Selon les résultats de notre enquête, le programme actuel du FLE de la 4^{ème} AM est surchargé et inadapté par rapport aux aptitudes réelles des apprenants. Donc, ce programme n'est pas motivant.

d- la formation des enseignants:

Actuellement, la majorité des enseignants du FLE est issue de l'université. Ils n'ont pas suivis durant leur cursus universitaire une formation professionnelle qui leur aide à bien faire leur travail.

3.La remédiation proposée :

Après avoir recensé les lacunes qui empêchent l'apprenant de la 4^{ème} AM à développer sa compétence discursive (sa production orale), nous proposons quelques solutions a fin d' y remédier:

- a- Il faut donner beaucoup plus d'importance à l'enseignement / apprentissage de l'oral FLE au cycle primaire.
- b- D'abord, nous devons inculquer à nos apprenants l'habitude d'écouter, de parler, de lire et d'écrire en français en dehors de l'école. De plus, nous devons sensibiliser les parents des apprenants, notamment les intellectuels, de pratiquer le français avec leurs enfants à la maison, ne serait ce que quelques mots français dans des phrases en arabe comme c'est le cas dans les villes du nord. Donc, petit à petit, la société s'habituerà à parler français.
- c- Il faut que le programme prenne compte le milieu socioculturel des apprenants dans le but de les motiver.

- d- Il faut améliorer la formation des enseignants pour qu'ils appliquent de différentes méthodes d'enseignement du FLE (l'écoute et la répétition, les questions / réponses, le dialogue, les jeux de rôle et etc.). Et pour cela, il est indispensable de réouvrir les instituts professionnel comme l' ITE.

Conclusion Générale

Conclusion Générale:

En Algérie, durant des années, l'enseignement / apprentissage du FLE a connu diverses réformes (de la méthodologie traditionnelle passant par l'approche communicative jusqu'à l'approche par compétences). En fait, la didactique du FLE a aussi évolué pour donner assez d'importance à l'oral. Cela se sent surtout dans le nouveau programme de la 4^{ème} AM (2013 / 2014). Cependant nous pouvons dire que les objectifs visés par ce programme ne sont pas encore atteints car il n'est pas adapté au milieu socioculturel et aux aptitudes réelles des apprenants.

Dans le travail de recherche que nous avons élaboré, nous avons remarqué l'évolution de l'oral en méthodologies de l'enseignement du FLE.

Actuellement, l'approche par compétences donne une place importante à l'enseignement / apprentissage de l'oral. Autrement dit, l'oral est un vecteur essentiel de l'apprentissage, de savoirs et de savoir-faire; mais c'est aussi un objet d'apprentissage important dans la formation des apprenants.

Cependant, pendant l'élaboration de notre travail de recherche et de notre expérimentation menée dans de différents collèges de la ville d' El Oued, nous avons constaté que les apprenants de la 4^{ème} AM ont une difficulté à communiquer oralement en français. De plus, le questionnaire qui a été destiné aux enseignants du cycle moyen renforce nos observations en classe. Nos apprenants parlent très peu la langue française à l'école, mais aussi dans la société en général. Ils sont influencés par la langue maternelle (l'arabe dialectal).

Notre recherche sur le terrain et nos observation des séances de l'oral FLE en 4^{ème} AM nous ont montré que les enseignants du FLE de la 4^{ème} AM pratiquent peu l'oral dans leurs classes. Ils ne varient pas les méthodes de l'enseignement qui motivent leurs apprenants (dialogue, jeux de rôle, jeux ludique et etc.) en préférant enseigner l'écrit au détriment de l'oral.

Toujours, est-il que les enseignants et les concepteurs des programmes ne doivent pas perdre l'espoir ; et en collaboration avec tous les autres acteurs (apprenants, parents, société), l'oral trouvera sa place souhaité.

Mais, la question qui reste en suspend : en pratique, l'oral trouvera-t-il cette place souhaité?

Bibliographie :

- 1- BENAMAR Rabéa, *Valorisation de l'oral dans les nouveaux programmes de FLE au secondaire algérien. Enjeux et perspectives*, Thèse de Doctorat en didactique, Université Aboubakr BELKAID, TELEMEN, UFR des Lettres et des Langues.2012.
- 2- BÉRARD Evelyne, *L'approche communicative, Théorie et pratiques*, Paris, CLE International, Coll. DLE, 1991.
- 3- CUQ Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris ,CLE International,2003.
- 4- CUQ Jean-Pierre & GRUCA Isabelle ,*Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, PUG, Coll.FLE, 2003.
- 5- ELKORSO Kamel, *Communication orale et écrite*, Oran, Dar El-Gharb, 2005.
- 6- HYMES Dell H., *Vers la compétence de communication*, Paris, HATIER, Coll. LAL, 1984.
- 7- KRAMSCH Claire, *Interaction et discours dans la classe de langue*, Paris, HATIER-CREDIF, Coll. LAL, 1984.
- 8- MARTINEZ Pierre, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je?, 1996.
- 9- Ministère de l'Education Nationale, *Document d'accompagnement du programme de français de la 2^{ème} année de l'enseignement moyen*, Décembre 2003.
- 10- Ministère de l'Education Nationale, *Guide du Manuel de Français 4^{ème} AM*, Alger, ONPS, 2013-2014.
- 11- Ministère de l'Education Nationale, *Mon Livre de Français 4^{ème} AM*, Alger, ONPS, 2013-2014.
- 12- PORCHER Louis, *Le français langue étrangère*, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour, 2011.
- 13- Puren Christian, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan-CLE International, Coll. DLE, 1988.
- 14- ROBERT Jean-Pierre , *Dictionnaire pratique de didactique du français langue étrangère*, Paris, Ophrys, 2008.
- 15- ROMANO Carlo & SALZER Jaques, *Enseigner, c'est aussi savoir communiquer*, France, Les éditions d'organisation, 1990.
- 16- SOREZ Hélène, *Prendre la parole*, Paris, HATIER, 1995.
- 17- TAGLIANTE Christine, *La classe de langue*, Paris, CLE International, Coll. Techniques de Classe, 2006.

Sitographie :

- 1- ALRABADI Elie, «Quelle méthodologie faut-il adopter pour l'enseignement/apprentissage de l'oral», *Didáctica. Lengua y Literatura* , Vol. 23, 2011, Université du Yarmouk, Disponible sur Internet: http://dx.doi.org/10.5209/rev_DIDA.2011.v23.36308 (site consulté le : 13/04/2014).
- 2- BAULIEU, Gérard. *De l'oral dans notre enseignement : Pourquoi s'interroger sur l'oral?* (En ligne), Disponible sur Internet : http://www.acrennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/ORAL/Pourquoiiloral.htm (site consulté le : 05/04/2014).
- 3- Ministère de l'Education Nationale, «La réforme du système éducatif», *Revue El-Mourabbi*, N° 1, 2004, Disponible sur Internet : <http://www.cndp.dz.org> (site consulté le : 20/04/2014).
- 4- PERRENOUD Philippe, «Pour une pédagogie explicite de l'oral », *A propos de l'oral* (En ligne), 1988, Disponible sur Internet : http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1988/1988_14.html (site consulté le :10/04/2014).
- 5- Disponible sur Internet : http://colegio.francia.oral.free.fr/reflexion/a_propos_de_loralp.perrenoud_1988/a_propos_de_loral_perrenoud.htm (site consulté le : 05/04/2014).

Annexes :

-Questionnaire destiné aux enseignants de français du cycle moyen-

Cher/chère enseignant(e)

En vue de la réalisation d'un mémoire de master en didactique FLE/FOS ayant pour intitulé :« Le développement de la compétence discursive à travers les pratiques de classe de FLE cas de la production orale en 4^{ème} AM ». Ce questionnaire est destiné à vous, enseignants et enseignantes de la langue française au C.E.M.. Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire et cela dans le cadre d'une enquête concernant ce travail universitaire de recherche.

FLE: Français Langue Etrangère.

FOS: Français sur Objectifs Spécifiques.

4^{ème} AM: Quatrième Année de l'enseignement Moyen.

❖ Informations générales :

- **Votre sexe:**

- Masculin ☐
- Féminin ☐

- **Vous êtes diplômé de:**

- | | |
|--|----------------------------------|
| -Université ☐ | - ITE ☐ |
| - Ecole normale ☐ | - Autre ☐ |

- **Vous avez une expérience professionnelle de:**

- Moins de 10 ans ☐
- Plus de 10 ans ☐

❖ Questions :

Cochez la(es) bonne(s) réponse(s) :

1- Faites-vous de l'oral avec vos apprenants?

- Oui ☐ - Non ☐

2- Comment trouvez-vous le volume horaire destiné à l'oral dans le programme de la 4^{ème} AM?

- Suffisant ☐ - Insuffisant ☐

3- Pensez-vous que le contenu du programme de la 4^{ème} AM donne assez d'importance à la compréhension et à la production orales?

-Oui ☐ - Non ☐

4- Vu que le programme de la 4^{ème} AM se base sur l'argumentation:

a)- Vos apprenants, peuvent-ils comprendre oralement un discours argumentatif ?

-Oui ☐ - Non ☐

b)- Vos apprenants, peuvent-ils produire oralement une argumentation?

-Oui ☐ - Non ☐

5- Pensez-vous que le programme de l'oral en 4^{ème} AM est:

- Surchargé ☐ - Suffisant ☐ - Insuffisant ☐

6- Est-il adapté aux niveaux langagiers réels de vos apprenants?

-Oui ☐ - Non ☐

7- Vous vous sentez à l'aise lorsque vous enseignez:

- L'oral ☐ - L'écrit ☐ - L'oral et l'écrit ☐

8- Arrivés du primaire, le niveau de l'oral du FLE de vos apprenants est:

- Bon ☐ - Moyen ☐ - Faible ☐

9- Pensez-vous que les pratiques de classe actuelles peuvent aider vos apprenants à communiquer oralement en français avec aisance?

-Oui ☐ - Non ☐

10- D'après vous, quelle pratique de classe serait la plus bénéfique pour améliorer l'oral de vos apprenants?

- | | | | |
|---------------|--------------------------|-----------------|--------------------------|
| -Jeux de rôle | ☐ | - Jeux ludiques | ☐ |
| - Dialogue | ☐ | - Débat | ☐ |

11- Vos apprenants qui prennent la parole en classe de FLE représentent:

- Une majorité ☐ - Une moyenne partie ☐ - Une infime partie ☐

12- Selon vous, dans le cours de la production orale, vos apprenants sont:

- Actifs ☐ - Passifs ☐

13- Pourquoi vos apprenants ne peuvent-ils pas parler français?

- Ils n'ont pas l'habitude de parler Français. ☐
- Ils ne maîtrisent pas les outils de la langue. ☐
- Ils ne sont pas motivés. ☐
- Ils sont timides. ☐

14- Pour améliorer le niveau de l'oral chez vos apprenants, faut-il :

- Donner à l'oral la même importance que celle réservée à l'écrit en apprentissage et en évaluation. ☐
- Adapter le programme avec les aptitudes réelles de vos apprenants. ☐
- Changer de méthodologie. ☐
- Améliorer la formation des enseignants. ☐

Merci pour votre collaboration.

